

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 94

LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2006

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Kyoto constitue un « minimum »

Québec pourrait s'allier à des États américains si Ottawa vise plus bas

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les dispositions du protocole de Kyoto constituent un « minimum » dans la lutte contre les changements climatiques sous lequel le Canada et le Québec ne doivent pas descendre.

Et si Ottawa ne crée pas un marché interne pour

les crédits d'émissions, qui reconnaît les efforts passés ou futurs des entreprises québécoises, privées ou publiques, Québec n'écarte pas la possibilité de s'allier aux États pionniers de l'Est américain qui ont entrepris de faire un pied de nez à l'administration du président George W. Bush pour structurer un marché d'échanges qui, dès lors, deviendrait continental.

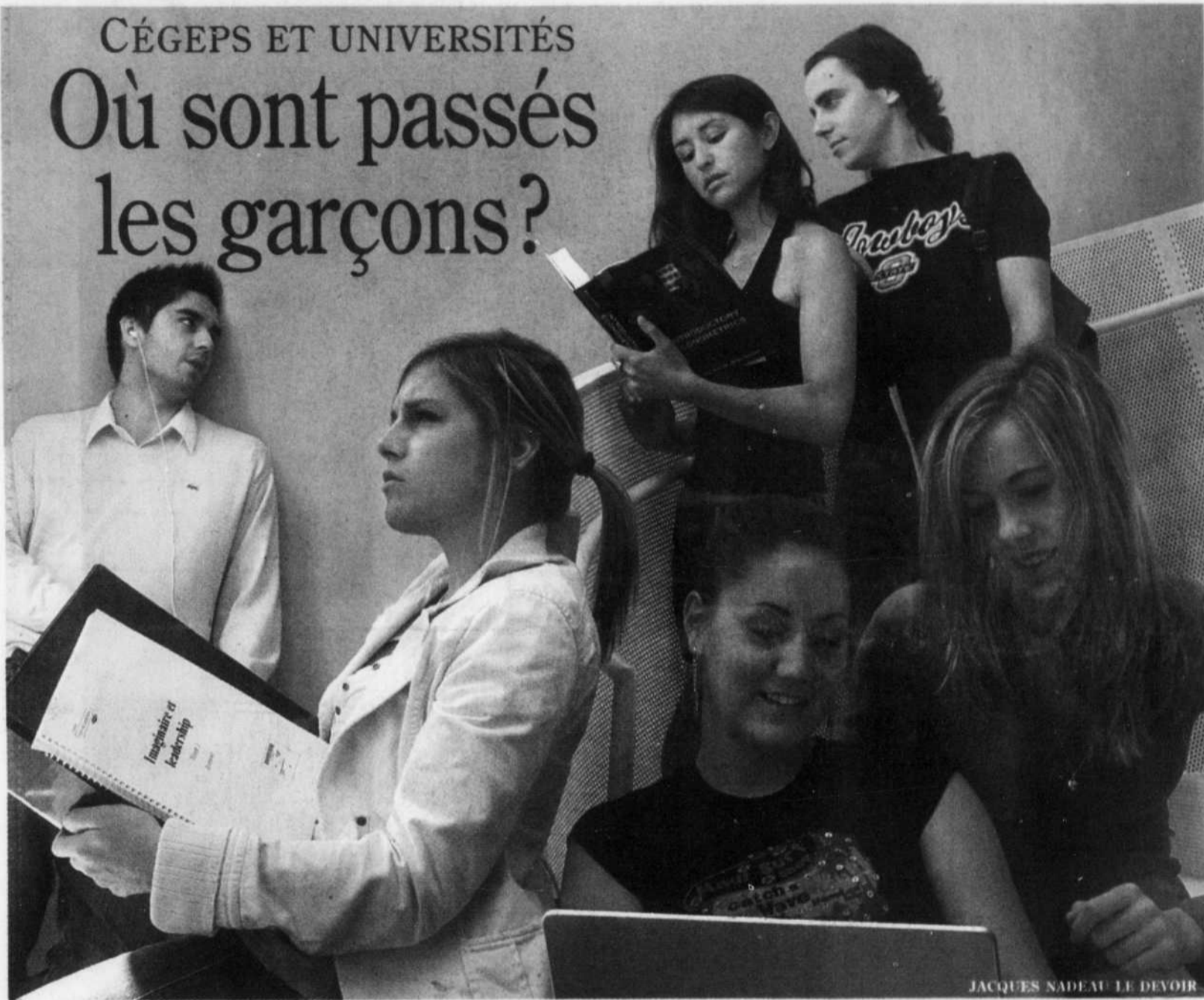
C'est ce qu'a déclaré hier au *Devoir*, dans une entrevue exclusive, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard.

M. Béchard a annoncé que Québec avait amorcé un sérieux virage dans sa stratégie sur les changements climatiques car il prévoit maintenant de divulguer « d'ici quelques mois », mais avant l'automne, son

plan de lutte contre les changements climatiques, et ce, même si toutes les mesures que celui-ci contiendra ne sont pas encore ficelées sur le plan financier dans une entente fédérale-provinciale.

Le ministre Béchard entend d'ailleurs accélérer

VOIR PAGE A 12: KYOTO



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Victimes de leurs propres difficultés dans le système scolaire, les garçons désertent de plus en plus les bancs de cégep et d'université. Siphonnée par la montée fulgurante des filles, la présence masculine y présente des signes d'essoufflement, comme le montrent des données scrutées par *Le Devoir*.

Le phénomène, peu étudié au collégial et à l'université comparativement au primaire et au secondaire, frappe partout: du secteur technique au doctorat, en passant par le préuniversitaire, le bac et la maîtrise.

« Dans certaines facultés, il y a deux femmes pour un

homme! Et personne n'en parle! » L'ancien premier ministre québécois Jacques Parizeau s'enflammait ainsi sur cette délicate question au cours d'un entretien accordé l'an dernier aux responsables de *l'Annuaire du Québec*. Loin de dénigrer le succès des femmes dans cette sphère scolaire, l'homme politique pointait toutefois la nécessité de poser la question: pourquoi ce décrochage? « A 60 % de femmes pour 40 % d'hommes, c'était acceptable. Mais lorsqu'on est dans une proportion de deux femmes pour un homme, il faut s'alarmer. Il y a clairement quelque chose qui ne va pas avec nos garçons. »

Même si la fréquentation des cégeps et des universités s'est accrue depuis le début des années 70, les deux dernières décennies ont fait mal aux garçons. Depuis

1987, leur présence au bac est passée de 43 % à 40 %. À la maîtrise, les hommes sont passés d'une majorité de 52 % pour goûter désormais à une minorité de 46 %. Au doctorat, seul terrain où ils sont toujours les plus nombreux, leur domination s'est aussi étiolée, puisqu'ils sont passés d'un confortable 65 % à un fragile 53 %.

Au primaire et au secondaire, la question de la réussite des élèves selon leur sexe a déjà donné lieu à son lot de thèses et de constats, causant au passage plusieurs querelles idéologiques. Au collégial et dans

VOIR PAGE A 12: GARÇONS

■ Autre texte en page A 9

BOIS D'ŒUVRE Harper a ouvert une boîte de Pandore

Le Canada paiera le prix du protectionnisme américain, estime l'opposition

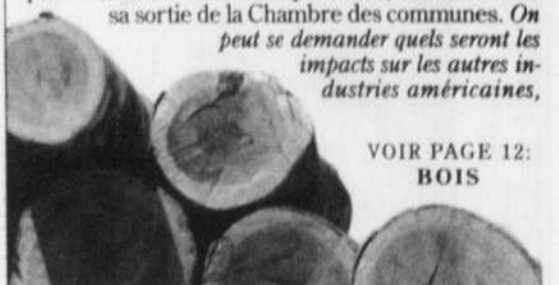
ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement de Stephen Harper a beau se féliciter de l'accord signé avec les États-Unis jeudi pour mettre fin au dur conflit du bois d'œuvre, il a ouvert une boîte de Pandore qui affaiblira la position canadienne au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Et le Canada payera plus que jamais le prix du protectionnisme américain, selon les partis d'opposition à Ottawa.

Le Canada s'expose désormais aux attaques commerciales de « n'importe quel lobby industriel qui peut tenir tête à l'administration américaine » et porter sa cause devant les tribunaux de l'ALENA, a soutenu hier le porte-parole du Bloc québécois en matière de commerce international, Pierre Paquette. Les poids lourds de l'acier, mais aussi du secteur minier et du blé, pourraient notamment se manifester dans un bref avenir.

Le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, Libby Davies, y voit aussi un pari trop risqué. « C'est un très mauvais précédent, a-t-il déclaré à sa sortie de la Chambre des communes. On peut se demander quels seront les impacts sur les autres industries américaines, »

VOIR PAGE 12: BOIS



LE MONDE

Blâmé, l'Iran menace de revoir sa coopération avec l'AIEA

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a menacé de « changer totalement sa manière de coopérer » avec l'AIEA, qui affirme dans un rapport remis hier au Conseil de sécurité de l'ONU que Téhéran n'a pas suspendu l'enrichissement d'uranium et ne coopère pas suffisamment avec l'agence. « Les Iraniens se moquent de telles résolutions » du Conseil de sécurité, a déclaré Ahmadinejad, cité par l'agence officielle IRNA, alors que le délai accordé par le Conseil de sécurité à l'Iran pour suspendre son enrichissement d'uranium expirait hier. « Nous sommes toujours désireux de travailler dans le cadre de l'Agence et de rester attachés à ses règles. Mais si on utilise ces règles, qui doivent assurer nos droits, contre nous, alors nous changerons totalement notre manière de coopérer avec ces organisations », a déclaré Ahmadinejad.

■ À lire en page A 11

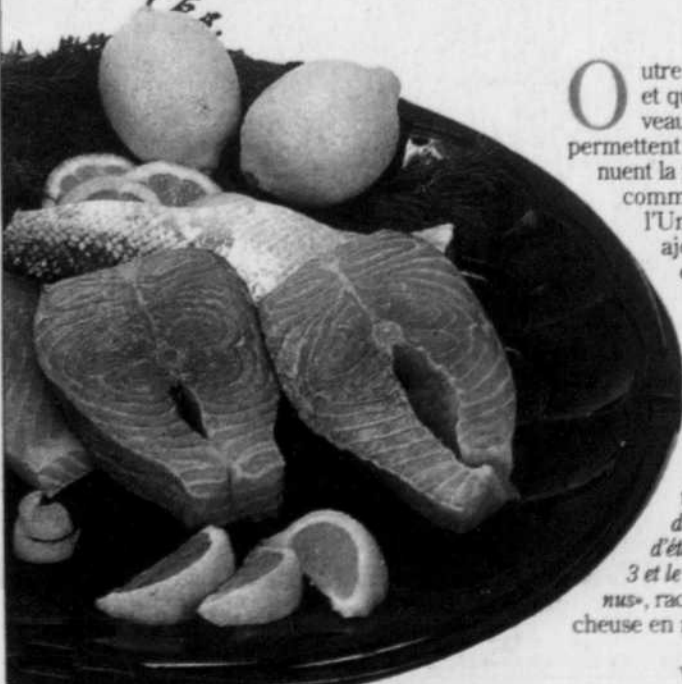
Le poisson pour prévenir le diabète

Les protéines de certaines espèces atténuent la résistance à l'insuline, selon une chercheuse de l'Université Laval

PAULINE GRAVEL

Outre les oméga-3 qu'il contient dans ses huiles et qui sont bénéfiques pour le cœur et le cerveau, le poisson est composé de protéines qui permettent de prévenir le diabète puisqu'elles atténuent la résistance à l'insuline, a annoncé hier à la communauté scientifique une chercheuse de l'Université Laval. La nutritionniste a ainsi ajouté une autre raison d'accroître notre consommation de produits de la pêche.

À la fin des années 70, on avait découvert que l'incidence de maladies cardiovasculaires et de diabète était particulièrement faible chez les Inuits qui avaient conservé une alimentation traditionnelle à base de produits marins. À cette époque, on croyait que les acides gras oméga-3 étaient responsables de la protection contre ces deux maladies. « Au cours des 25 dernières années, nous avons essayé d'établir un lien de cause à effet entre les oméga-3 et le diabète mais nous n'y sommes jamais parvenus », raconte Hélène Jacques, professeure et chercheuse en nutrition à l'Institut des nutraceutiques et



VOIR PAGE A 12: POISSON

INDEX

Actualités	A 5	Idées	B 5
Annonces	C 10	Monde	A 10
Avis publics	C 8	Mots croisés	C 8
Bourse	C 4	Météo	C 8
Carrières	C 6	Perspectives	B 1
Décès	C 10	Rencontres	D 2
Économie	C 1	Sports	C 11
Éditorial	B 4	Sudoku	D 5

Les Presses de l'Université de Montréal

JAMES Z. LEE ET WANG FENG

La population chinoise mythes et réalités

James Z. Lee et Wang Feng

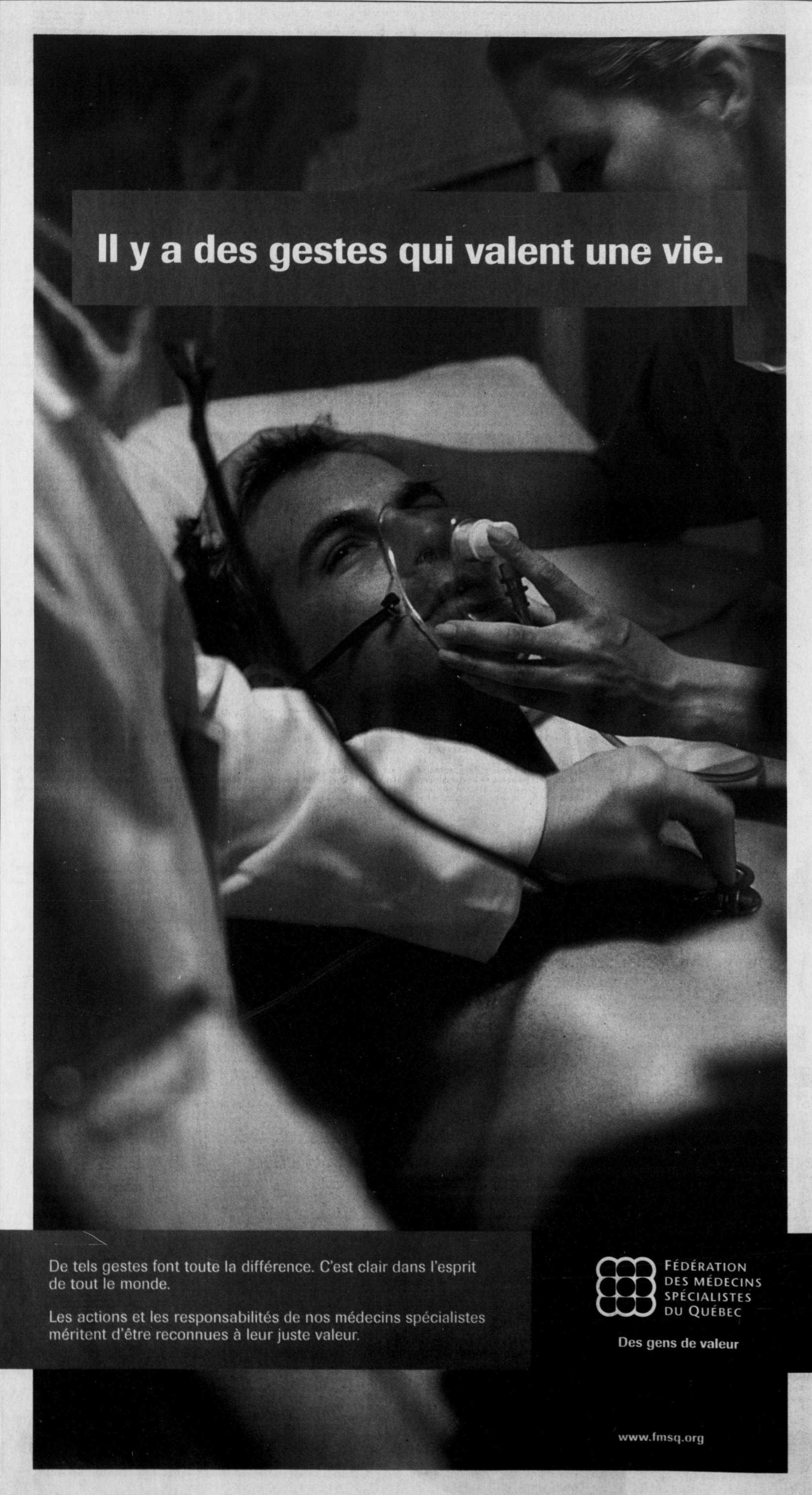
La population chinoise mythes et réalités

Collection « Sociétés et cultures de l'Asie »

288 pages • 34,95 \$

www.pum.umontreal.ca

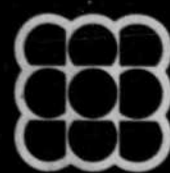
Université de Montréal



Il y a des gestes qui valent une vie.

De tels gestes font toute la différence. C'est clair dans l'esprit de tout le monde.

Les actions et les responsabilités de nos médecins spécialistes méritent d'être reconnues à leur juste valeur.



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC

Des gens de valeur

www.fmsq.org

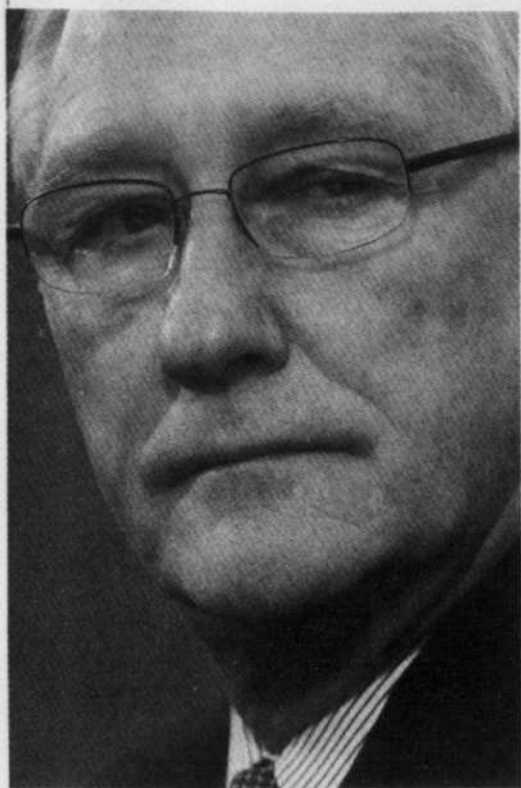
ACTUALITÉS

Bijouterie Gambard
630-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

Défusions: la suite

Conseils d'agglomération: rien ne va plus! À Montréal, Québec et Longueuil, les villes défusionnées et la ville centrale s'affrontent continuellement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« C'est sûr que leur objectif est clair, c'est de retrouver leurs anciennes villes et de faire des scènes de théâtre comme celle d'hier [jeudi] »

- Gérald Tremblay

Les conseils d'agglomération sont en train d'empoisonner les relations entre les grandes villes et les municipalités défusionnées. Créées à la suite des défusions, ces structures imposées par Québec font l'objet de critiques virulentes. Alors que plusieurs maires réclament du gouvernement qu'il remédie à certaines lacunes, d'autres souhaitent leur abolition pure et simple.

JEANNE CORRIVEAU

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, risque d'avoir fort à faire au cours des prochaines semaines pour régler les nombreux litiges qui opposent la Ville de Montréal aux 15 villes défusionnées. À elle seule, la Ville de Côte-Saint-Luc entend adresser à la ministre 13 demandes de droits d'opposition à la suite de la réunion du conseil d'agglomération de jeudi, qui a amené plusieurs maires des villes défusionnées à quitter en bloc l'assemblée.

L'animosité entre Montréal et ses voisines s'est intensifiée jeudi et rien ne laisse présager une amélioration de leurs relations. Frustrés de n'avoir pu empêcher l'adoption d'une résolution déposée devant l'administration du maire Tremblay au sujet de l'attribution des surplus budgétaires, plusieurs maires ont décidé de se lever de leur siège pour quitter la salle du conseil. Les élus des banlieues auraient souhaité attendre que le mandataire du gouvernement, Roger Lachance, ait déposé ses recommandations sur le dossier avant d'en débattre au conseil d'agglomération. « Ce n'était pas planifié, mais on l'a fait parce qu'on se sentait comme des idiots de rester là », a indiqué hier la mairesse de Westmount, Karin Marks.

Ce n'est pas la première fois que les conflits surgissent au sein du conseil d'agglomération, et les maires de banlieue se plaignent surtout du partage des dépenses d'agglomération, qu'ils jugent inéquitable à leur endroit.

Pour Gérald Tremblay, le départ abrupt des maires de banlieue relève d'une mise en scène orchestrée pour les caméras de télévision. « C'est sûr que leur objectif est clair, c'est de retrouver leurs anciennes villes et de faire des scènes de théâtre comme celle d'hier [jeudi] », dit-il.

Les 15 villes de banlieue, qui détiennent 13 % des voix, peuvent recourir à un droit d'opposition si elles estiment qu'une décision du conseil d'agglomération leur cause préjudice. La ministre doit alors trancher les litiges qui lui sont soumis. Jusqu'à maintenant, la ministre a reçu de telles demandes pour cinq dossiers, dont l'un concerne le budget d'agglomération imposé aux villes défusionnées en janvier dernier. Les maires de banlieue n'entendent pas se gêner pour recourir de nouveau à ce droit d'opposition car ils estiment que de nombreuses factures leur sont refilées sans justification par Montréal. « Si les lois ne sont pas claires, c'est évident que Montréal va en abuser et c'est la raison pour laquelle on fera appel à la ministre chaque mois », soutient Mme Marks.

Pour sa part, le maire de Côte-Saint-Luc, Anthony Housefather, promet de faire parvenir 13 demandes d'appel à la ministre concernant des résolutions adoptées par le conseil d'agglomération jeudi. Il évoque même la possibilité que les maires de banlieue boycottent la prochaine rencontre du conseil, qui aura lieu dans un mois. « Notre présence ne nous permet pas de faire modifier les résolutions; pourquoi je perdrais quatre heures de mon temps pour aller là-bas si on ne peut recourir à notre droit d'opposition? », demande-t-il.

Cette stratégie ne fait toutefois pas l'unanimité. Le maire de Dollard-des-Ormeaux, Edward Janiszewski, n'a pas suivi ses collègues jeudi soir quand ils ont quitté la salle du conseil car il estime que le geste était exagéré. « C'est vrai qu'on est frustrés parce qu'on n'a aucun pouvoir, mais ce n'est pas la faute de Montréal, c'est la faute de Jean Charest. Il faut blâmer la bonne personne », dit-il, même s'il estime que Montréal « prend avantage de la situation de façon injuste, au point d'être immoral ». Selon lui, les maires de banlieue n'ont pas avantage à bouter les assemblées du conseil d'agglomération car il juge que les absents ont toujours tort.

À Longueuil, la situation est encore plus catastrophique puisque, compte tenu de l'opposition des quatre villes défusionnées, l'agglomération n'a pu adopter son budget et expédier les comptes de taxes aux contribuables, ce qui a forcé Longueuil à procéder à un emprunt. Il en coûte donc 35 000 \$ par jour en frais d'intérêts aux cinq municipalités. Le mois dernier, la ministre Normandeau a d'ailleurs mandaté un médiateur pour tenter de régler le litige, et celui-ci devrait déposer son rapport la semaine prochaine.

La Ville de Québec n'a pas été épargnée non plus et, la semaine dernière, les villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin ont eu recours à leur droit d'opposition, ce qui a bloqué la réalisation d'importants projets prévus dans le programme triennal d'immobilisations, dont la construction de cinq casernes de pompiers. L'impasse pourrait toutefois être dénouée

bientôt puisque le maire de Saint-Augustin s'est finalement ravisé et son homologue de L'Ancienne-Lorette pourrait l'imiter sous peu. Reste que la structure du conseil d'agglomération suscite de sérieuses inquiétudes.

La mairesse de Québec, Andrée Boucher, soutient que le gouvernement ne peut laisser les conflits s'éterniser. « Ce n'est pas à moi de donner les recettes. Tout ce que je peux faire, c'est constater que ça met vraiment en péril le fonctionnement des villes. Quelle que soit la recette, il faut que ça conduise à une plus grande facilité de gérer », estime Mme Boucher, qui juge inconcevable que les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin, qui détiennent 6 % de la richesse foncière, puissent bloquer 48 % des dépenses de l'agglomération de Québec.

« Les grandes villes sont affligées. Le maire Gérald Tremblay a peur que son prochain budget soit bloqué. Ce ne serait pas drôle d'emprunter quatre milliards à raison d'un douzième par mois. Ce serait loufoque. La situation de Longueuil est déjà insoutenable. Il faut vraiment que ça change », croit la mairesse, qui a pu constater l'ampleur du désespoir du maire de Longueuil, Claude Gladu, qu'elle a croisé lors des assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui se tenaient à Québec au cours des derniers jours. « Il ne faut pas en venir à des situations où les maires seraient tellement découragés que, les uns après les autres, ils décideraient de rendre leur tablier », dit-elle.

Si le maire de Côte-Saint-Luc réclame l'abolition du conseil d'agglomération et souhaite voir la formule de la défunte Communauté urbaine de Montréal être ressuscitée, Gérald Tremblay refuse de se prononcer sur une telle option. « Je ne veux pas faire de débat de structures. On peut être d'accord ou en désaccord avec ce que le gouvernement a choisi, mais il l'a fait parce qu'il avait le droit de le faire, explique-t-il. Moi, j'aimerais mieux qu'on travaille avec ce qu'on a présentement dans le respect et l'harmonie. »

Malgré la grogne, la ministre des Affaires municipales n'a pas l'intention d'abolir les conseils d'agglomération ou de retirer aux villes défusionnées leur droit d'opposition. « Mais s'il y a des ajustements à apporter, on est ouverts à écouter les suggestions pour voir comment on pourrait améliorer le tout », indique son attaché de presse, Jonathan Trudeau.

Le Devoir



« Il ne faut pas en venir à des situations où les maires seraient tellement découragés que, les uns après les autres, ils décideraient de rendre leur tablier »

- Andrée Boucher

Mélanie DESMEULES
GÉLÉBRITÉS Collection biographique
L'ABBÉ LÉON PROVANCHER
Le naturaliste polyvalent
64 pages - 10,95 \$
LIDEC Inc. En vente dans toutes les librairies
(514) 843-5991 Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

EN COLLABORATION AVEC
Sotheby's · RITCHIES
James Wilson Morris: The Harbour 13 x 18 po. 200 000 \$ - 250 000 \$
OEUVRES CANADIENNES IMPORTANTES
VENTE AUX ENCHÈRES 288 rue King est, Toronto
Lundi, le 29 mai 2006 à 10h30
Pour plus d'informations, veuillez contacter
Anne Desmarais au 514 934-1844
EXPOSITIONS DE PRÉ-VENTE À MONTRÉAL
Roches, 1980 rue Sherbrooke (ouest) suite 100
Vendredi, le 3 mai, 16 à 19h
Samedi, le 4 mai, 11h à 17h
À TORONTO
Roches, 288 rue King est
Vendredi, le 24 mai, 12 à 19h
Samedi, le 27 mai, 12 à 17h
Dimanche, le 28 mai, 12 à 17h

LE FESTIVAL DE THÉÂTRE DE QUÉBEC
C'EST DANS 16 JOURS ...

CARREFOUR INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE QUÉBEC
16 AU 28 MAI
BILLETS | 1:888 | 529-1996
369, de la Couronne, 4^e étage

Tout comme elle de Brigitte Haentjens - 15 au 17 mai

Incendies de Wajdi Mouawad - 18 au 21 mai

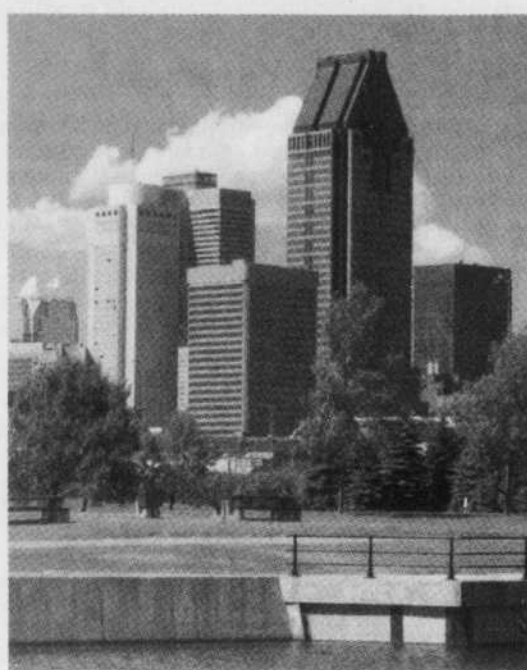
Eraritarjijaka de Heiner Goebbels
24 et 25 mai - Suisse / Pays-Bas

Gara Dzivo [Long life] de Alvis Hermanis
26 au 28 mai - Lettonie

Au bord de l'eau de Ève Bouffanti et Yves Huestad
25 au 27 mai - Belgique

La Religieuse de Anne Théron
17 - 18 - 20 mai - France

Consultez la programmation complète au www.carrefourtheatre.qc.ca



UNE ENTENTE QUI PROFITE À TOUS

Un nouveau partenariat financier avec le monde municipal

En ratifiant l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013, **ce sont plus de 3,8 milliards de dollars qui seront versés pour le Québec de demain et les générations futures.** Le gouvernement du Québec renforce ainsi sa volonté d'établir un véritable partenariat avec le monde municipal.

Cette nouvelle entente assure une répartition équitable de ressources financières majorées de façon importante pour toutes les municipalités, peu importe leur taille. Elle leur garantit aussi des revenus récurrents leur permettant d'offrir des services publics de qualité pour un milieu de vie qui profite à tous les citoyens et citoyennes du Québec.

« Par cette entente, la plus avantageuse jamais conclue avec le monde municipal, le gouvernement du Québec reconnaît et réitère haut et fort que les municipalités sont nos partenaires privilégiés en matière de développement économique, social et culturel. »

« Une entente d'élu à élu qui tient compte de toutes les municipalités, peu importe leur taille. »

« Cette entente procure à toutes les municipalités des ressources financières prévisibles et stables, et reconnaît leur rôle central dans la prise en main des défis du Québec. »

« Avec ce nouveau partenariat financier, notamment par le remboursement de la TVQ, le gouvernement du Québec reconnaît que les municipalités sont des leviers essentiels au développement économique de notre société et qu'elles sont de véritables créatrices de richesse. »

Nathalie Normandeau,
ministre des Affaires municipales
et des Régions

Bernard Généreux,
président de la Fédération
québécoise des municipalités

Jean Perrault,
président de l'Union des municipalités
du Québec

Gérald Tremblay,
maire de la Ville de Montréal

Québec

www.mamr.gouv.qc.ca

POLITIQUE

Go Habs! Go!



en Dryden
Liberal Leader

MIKE CASSESE REUTERS

L'ancien gardien de but du Canadien de Montréal et ex-ministre du Développement social, Ken Dryden, est devenu le 10^e candidat dans la course à la direction du Parti libéral du Canada. M. Dryden en a fait l'annonce officielle hier matin à Toronto, en plein pendant les séries éliminatoires du hockey. Ken Dryden a remporté cinq coupes Stanley. L'ex-gardien de but étoile était d'ailleurs à Montréal hier soir pour appuyer son ancienne équipe, qui disputait le quatrième match de sa série contre les Hurricanes de la Caroline. Dans son discours, ce matin, Ken Dryden a déclaré qu'il était furieux contre le premier ministre Stephen Harper, qui a réduit en poussière le programme national de garderies qu'il avait élaboré comme ministre du Développement social dans le gouvernement Martin.

Conseil général du PLC-Q à Drummondville

Paul Martin veillera sur les candidats à sa succession

SYLVAIN LAROCQUE

Les candidats au leadership libéral se presseront au portillon du conseil général de l'aile québécoise du parti, aujourd'hui à Drummondville, dans l'espoir de prendre racine dans un territoire devenu aride. Mais un invité inattendu risque de monopoliser l'attention: Paul Martin.

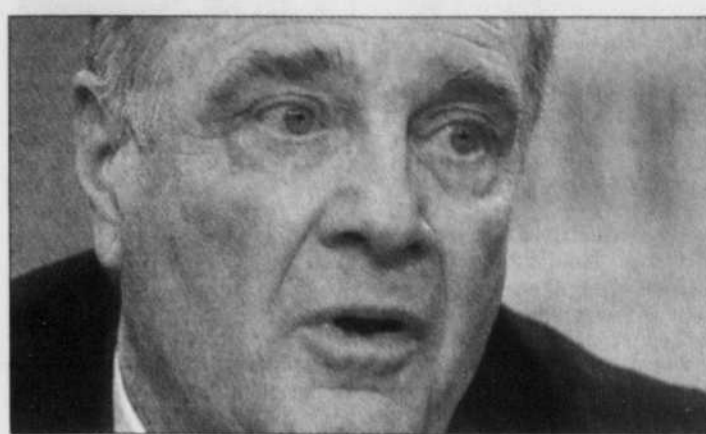
L'ancien premier ministre fera en effet un retour remarqué pour «remercier» les militants, a appris la Presse canadienne. Curieusement, il participera au «5 à 7» au cours duquel la dizaine de candidats à sa succession courtiseront les libéraux québécois.

«Ce sera une belle démonstration de franche camaraderie!», a lancé un membre du parti, sous le couvert de l'anonymat.

La visite de M. Martin à Drummondville constituera sa première apparition publique au Québec depuis sa défaite électorale, le 23 janvier. Plus tôt cette semaine, il a rencontré des autochtones en Nouvelle-Écosse.

Pour les candidats à l'investiture, la rencontre québécoise est d'une importance cruciale. Huit des dix candidats déclarés sont ontariens et les deux autres, le Néo-Écossais Scott Brison et le Québécois Stéphane Dion, ne disposent pour l'instant que d'organisations embryonnaires au Québec.

En fait, seuls le député et intellectuel Michael Ignatieff et l'ancien premier ministre ontarien Bob Rae ont réussi, jusqu'à présent, à réunir une équipe digne de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Paul Martin fera sa première sortie publique au Québec depuis sa démission comme chef du PLC.

ce nom au Québec. Des aspirants toujours en réflexion, comme l'ex-ministre John McCallum, seront aussi à Drummondville.

Pour les candidats, le temps presse. Ils ont jusqu'au 1^{er} juillet pour vendre des cartes de membre afin d'influencer la sélection des délégués qui éliront le prochain chef. Le congrès au leadership aura lieu les 2 et 3 décembre au Palais des congrès de Montréal.

Finances précaires

L'aile québécoise (PLC-Q) compte grandement sur l'adhésion de nouveaux membres et le retour de brebis égarées pour boucler son budget 2006. Le conseil de direction du PLC-Q s'est fixé comme objectif de vendre 28 000 cartes cette année, alors que tout juste 25 000 Québécois sont actuelle-

ment membres du parti. En 2004, ils étaient près de 100 000.

Or, jusqu'ici, les candidats au leadership n'ont réquisitionné que 700 formulaires d'adhésion au parti, selon une source bien informée qui a requis l'anonymat. Certains libéraux imputent ce lent début de course au coût de la carte, qui vient de passer de 5 à 10 \$, dans le but justement de renflouer les coffres du PLC-Q.

Le président de l'aile québécoise, Robert Fragasso, assure que le rythme s'accélénera au cours des prochaines semaines.

«La course à la direction crée une effervescence», soutient-il au cours d'un entretien téléphonique. Je suis confiant que nous atteindrons notre objectif; je surveille la situation sur une base hebdomadaire.»

Les finances du PLC-Q pour-

raient néanmoins s'en ressentir si le nombre de nouveaux membres devait être moins élevé qu'anticipé. Pas moins du tiers du budget 2006 (280 000 sur 840 000 \$) doit provenir des cartes de membre, d'après les prévisions du conseil de direction. Le reste proviendra du siège d'Ottawa (500 000 \$) et des associations de circonscription. «Il y a toujours moyen d'apporter des révisions au budget», glisse M. Fragasso.

Conséquence de la perte du pouvoir et de la situation précaire du parti au Québec, le PLC-Q a licencié du personnel ces dernières semaines. Les employés qui sont restés, y compris les directeurs, ont tous accepté des baisses de salaire pour maintenir la barque à flots. On a aussi renégocié le bail des locaux montréalais, ce qui aurait entraîné des économies de 60 % pour le parti.

L'aile québécoise est toujours en pourparlers avec le bureau d'Ottawa en vue d'obtenir le remboursement de sa dette de 1,8 million. En mars, le président national du parti, Mike Eizenga, assurait que ce montant serait acquitté d'ici la fin de l'année, mais Robert Fragasso n'a pas voulu hier fixer d'échéancier.

Ce dernier promet toutefois qu'il aura toujours une aile québécoise, malgré l'examen des structures du parti que mène actuellement le siège d'Ottawa.

Le chef intérimaire libéral, Bill Graham, prononcera un discours pour conclure le conseil général, en fin d'après-midi aujourd'hui.

Presse canadienne

Boutique Courir

LONGUEUIL
1085, chemin Chambly
(à deux pas du Cégep)
(450) 674-4436

MONTREAL
4452, rue Saint-Denis
(près de Mont-Royal)
(514) 499-9600

Chaussures de course à pied pour hommes et femmes, disponibles en plusieurs largeurs

857

new balance

L'avenir des finances publiques du Québec

Mercredi 17 mai
Hôtel Delta Montréal

Une initiative de :

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

Les changements démographiques prévus au cours des prochaines décennies modifieront la situation du Québec. Douze conférenciers aborderont ces impacts sous l'angle des finances publiques, de la fiscalité, de l'endettement et de la citoyenneté.

Avec la collaboration de :

IRÉC ASDEQ

CIRANO LE DEVOIR

Claude Castonguay exposera la nécessité du changement pour éviter la détérioration de nos services publics.

Joseph Facal et Pierre Fortin du Manifeste pour un Québec lucide et Bernard Élie et Pierre Paquette, du Manifeste pour un Québec solidaire, présenteront les solutions qu'ils préconisent, en vue d'y détecter certains consensus possibles et pistes à explorer.

Inscription :

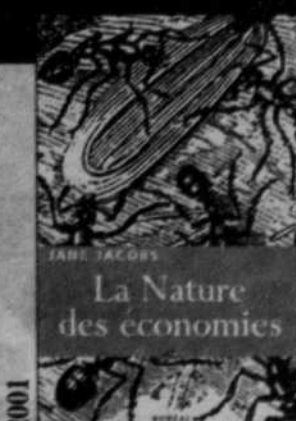
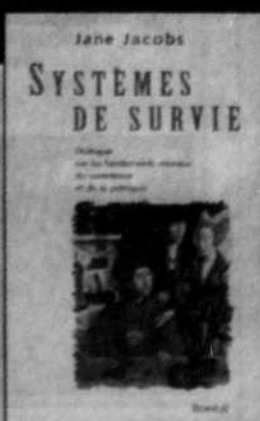
www.USherbrooke.ca/adm/recherche/chairefiscalite • 450 463-1835 poste 1353

Les places sont limitées.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

« La ville a quelque chose à offrir à chacun de nous, puisqu'elle est créée par chacun de nous. »

JANE JACOBS (1916-2006)



Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Libérations conditionnelles

Québec prend des moyens pour éviter une autre affaire Bastien

Après quatre années d'attente, Québec resserre enfin la remise en liberté des détenus. Cette réforme était devenue impérative après le meurtre du jeune Alexandre Livernoche par un récidiviste qui n'aurait pas dû se trouver en liberté, Mario Bastien.

BRIAN MYLES

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, ne peut pas garantir à la population que le système de libération des détenus sera exempt de bavures comme celle qui a coûté la vie à Alexandre Livernoche, mais il a promis hier qu'à l'avenir, les criminels ne seront plus élargis sans avoir fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Quatre ans après l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale d'une loi visant à réformer les services correctionnels, le gouvernement Charest a finalement débloqué les fonds nécessaires à la mise en œuvre de cette « mini-révolution », selon les termes de la sous-ministre associée à la Sécurité publique, Johanne Vallée.

A terme, Québec injectera 22,4 millions par année pour créer un fichier d'information unique sur les prisonniers placés sous sa garde et permettre à la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) d'évaluer tous les détenus condamnés à des peines de plus de six mois avant leur sortie.

« On ne peut pas garantir le comportement humain, c'est impossible », a dit M. Dupuis hier en conférence de presse. Mais si on devait rencontrer une personne qui a le profil de Bastien, elle ferait l'objet d'une évaluation systématique dès son entrée dans le système.

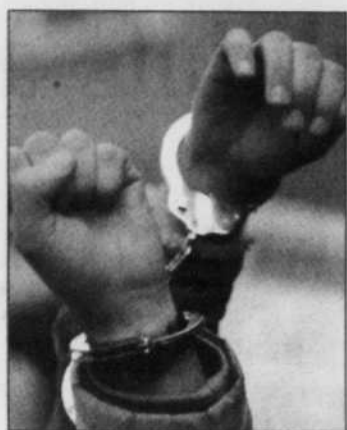
Le ministre Dupuis espère que l'entrée en vigueur de cette loi ré-

tablira la confiance de la population à l'endroit du système judiciaire. C'est d'ailleurs un des arguments qu'il a fait valoir auprès de sa collègue du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, pour obtenir les fonds requis.

À cause de l'affaire Bastien

La réforme découle directement de l'affaire Bastien. Mario Bastien, un délinquant ayant fait l'objet d'une cinquantaine de condamnations, avait pu bénéficier d'une absence temporaire (une remise en liberté décrétée par le directeur de la prison) à l'été 2000. Cette décision avait été prise dans l'ignorance de ses penchants pédophiles, de ses problèmes psychiatriques et des nombreux signaux d'alerte envoyés par des commissaires aux libérations conditionnelles. Profitant de sa liberté retrouvée, Bastien avait agressé sexuellement et poignardé à mort le jeune Alexandre Livernoche, 13 ans.

Avec la réforme, les absences temporaires ne pourront plus être utilisées par les directeurs de prison pour juguler la surpopulation carcérale, comme c'était le cas à l'époque de l'affaire Bastien. Les directeurs pourront encore autoriser des sorties, mais seulement pour des motifs humanitaires, des raisons de santé ou des activités de réinsertion sociale. La CQLC hérite de la responsabilité exclusive pour toutes les demandes de libération de détenus condamnés à



ARCHIVES LE DEVOIR

plus de six mois de prison.

Les détenus feront l'objet d'une évaluation, à l'entrée, pour établir leur profil, leur dangerosité, leur risque de récidive et leur potentiel de réhabilitation. Cette évaluation sera consignée dans un fichier électronique, au même titre que les renseignements de la police, les jugements antérieurs, les évaluations psychiatriques, les décisions des commissaires aux libérations conditionnelles et les dossiers carcéraux fédéraux, le cas échéant.

Les victimes seront enfin avisées de la sortie imminente de leur agresseur et pourront faire valoir leur point de vue par écrit si elles le souhaitent.

Les principales dispositions de cette loi, faisant l'objet d'une application graduelle, entreront en vigueur seulement à compter du 5 février 2007, la mise au diapason des systèmes informatiques requérant temps et énergie.

Et les prisons

Le ministre Dupuis a par ailleurs évoqué la possibilité de construire une nouvelle prison, en

partenariat avec le secteur privé, pour résoudre les problèmes de surpopulation carcérale.

L'étude du dossier, menée avec la collaboration du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels, n'est pas encore terminée. Le ministre cherche à savoir si les problèmes de surpopulation pourraient d'abord être tempérés par un meilleur usage de l'espace disponible dans les prisons. « On verra ensuite s'il faut ajouter des places. Je pense que oui, il faut en ajouter. Mais je ne veux pas aller à tâtons. »

M. Dupuis a réitéré les engagements pris lors de sa nomination au ministère de la Sécurité publique, à savoir que les gardiens de toute nouvelle prison appartiendront au Syndicat des agents des services correctionnels.

Selon les dernières données du ministère, le taux d'occupation dans les 18 prisons de la province se situait à 103 % en 2004-05. Il y avait alors 3889 détenus, pour une capacité opérationnelle de 3787 places.

Même le syndicat reconnaît l'ampleur du problème et recommande, dans son mémoire sur la capacité carcérale, d'agrandir quatre prisons (Amos, Sept-Îles, Trois-Rivières et Sorel), d'en rénover deux autres (Bordeaux et Valleyfield) et d'en construire une nouvelle de 180 places dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au total, le syndicat suggère de créer 263 places de plus et d'en louer 200 dans les pénitenciers fédéraux sous-utilisés, ce qui représente une augmentation de 12 % de la capacité totale.

Le ministre Dupuis fera connaître ses intentions au cours des prochaines semaines.

Le Devoir

Bilingue dans sa propre langue



Gil Courtemanche

Moncton — Pour beaucoup d'écrivains invités dans des festivals littéraires comme celui auquel j'assiste à Moncton, les visites scolaires constituent des passages obligés qui peuvent entraîner autant de joies magiques que de désolations. Cela est particulièrement vrai quand on doit s'adresser à des élèves du niveau primaire. C'est toujours avec une certaine incertitude, sinon une angoisse lancinante, qu'on regarde entrer dans une classe soixante jeunes de onze ou douze ans qui regardent l'écrivain comme une bête curieuse et qui, j'en suis certain, se demandent un peu pourquoi ils sont là. Pour les auteurs jeunesse, cela fait partie du boulot normal. Ils ont développé des routines, des formules et, bien souvent, les élèves connaissent leurs livres. Il existe un terrain d'entente entre l'adulte et les enfants. Ce n'est pas mon cas.

Quand je fus accueilli par le jeune Alexis à l'école primaire Anne-Malenfant (une cantatrice acadienne célèbre), je fus soulagé. Il me mena à un tableau sur lequel étaient affichés des poèmes écrits par les élèves, dont un qu'il avait écrit après avoir appris que son père était atteint d'un cancer. C'était un joli texte, bien tourné, écrit dans un français exemplaire, tout comme la langue parlée qu'Alexis utilisait. Il avait aussi fait des recherches sur Internet. Il s'acquitta de son travail de présentateur avec la même application gentille et c'est pendant son bref discours que j'ai décidé de parler du français. J'ai donc demandé aux élèves dont la matière préférée était le français de lever la main. Deux mains timides de jeunes filles se levèrent au milieu de l'hilarité générale, deux petites mains sur soixante élèves. Même les enseignants semblèrent surpris. Était-ce à cause des dictées, de la grammaire, des exercices? Difficile de savoir, mais je me souvins de quelques commentaires d'enseignants québécois lors de visites d'écoles. Ils n'arrivaient pas à faire comprendre aux élèves que le français est une matière utile ou, si vous voulez, une matière rentable, comme les mathématiques, la science ou même l'anglais.

Dans l'univers qui est le leur, les enfants possèdent suffisamment de français pour se faire comprendre, à la fois de leurs camarades et des adultes. Ils ne sentiraient pas le besoin d'améliorer leur maîtrise d'un instrument qu'ils pensent posséder. Voilà pour l'expression orale. Quant à l'écriture, ils n'imaginent pas, sauf les rares qui désirent devenir poètes ou auteurs-compositeurs comme Wilfred, qu'un jour ils devront écrire ou lire. Non pas pour le plaisir, mais seulement pour atteindre la profession qu'ils souhaitent exercer, pour se réaliser et finalement pour gagner honorablement leur vie. Je leur ai alors raconté l'histoire d'un écrivain qui voyageait partout

à travers le monde, qui avait une maison confortable, qui rencontrait des gens célèbres et fascinants. Je faisais miroiter le jet-set et les restaurants, les palaces et les articles dans les journaux. J'en mettais un peu, traçais un portrait décidément rose de la carrière de cet écrivain.

Ce que je voulais tenter de leur dire pour les surprendre et les accrocher, c'est que, sans diplôme et sans profession ou métier réel, j'avais réussi à faire cette carrière fructueuse parce que je disposais de deux outils, de deux compétences qui pouvaient facilement être acquises par tous, peu importe le milieu, le sexe ou la force physique: je savais écrire et je savais lire. Oui, bien sûr, il avait fallu travailler un peu à l'école, mais le travail s'était rapidement transformé en plaisir, car la maîtrise de la langue m'ouvrait toutes grandes les portes de l'univers à travers les livres, puisqu'elle m'avait mené au journalisme et dans des dizaines de pays, et enfin à l'écriture des livres et à l'école Anne-Malenfant.

Les enfants étaient passionnés par l'histoire. On le sentait au silence religieux, aux yeux écarquillés qui me fixaient, à l'attention évidente qu'ils m'accordaient.

Puis, ce fut la période des questions et la deuxième surprise, en fait le deuxième choc. Je fus incapable de comprendre une seule des questions telles qu'elles étaient formulées. Ce n'était pas à cause de l'accent acadien, auquel je suis assez habitué, ni à cause de l'emmaillage des mots anglais dans les phrases, qui est la norme à Moncton, même chez les gens cultivés; c'était que les enfants ne formaient aucune phrase réelle et qu'ils utilisaient une vingtaine ou une trentaine de mots interchangeables. Sans cesse, je faisais répéter deux ou trois fois la question, demandant des précisions et parfois je me faisais dire après la réponse que je n'avais pas compris la question. Et on recommençait. Le lendemain, dans une autre école primaire, ce fut encore pire et de toute évidence, dans ce cas, on avait des enseignants qui avaient démissionné.

J'avais déjà vécu la même expérience dans des écoles québécoises, car il faut le préciser, ce n'est pas un phénomène acadien que je décris. Une bonne partie de ces élèves avaient lu mon conte pour enfants et avait tout compris. Ils avaient parfaitement entendu et compris tout mon laïus livré en français correct. Mais c'est comme si ces livres qu'ils lisaient, ces devoirs qu'ils faisaient, ces textes qu'ils écrivaient ne s'imprimaient pas suffisamment dans leur esprit, qu'ils ne faisaient que passer l'instant de l'exercice ou de la conversation. Comme s'ils connaissaient leur langue maternelle mais qu'ils ne la pratiquaient pas, comme si leur langue maternelle devenait une sorte de langue seconde, devoir obligé, mais outil inutile dans la vie. Et j'ai compris que nous faisons face à une génération qui était bilingue dans sa propre langue, curieuse et inquiétante phénomène: apprendre une langue correctement mais n'utiliser de cette langue que sa version la plus bâtarde. Je comprends parfois les enseignants qui baissent les bras.

Collaborateur du Devoir

EN BREF

symbolique, envisage une reconversion du navire. — Reuters

Des nouvelles du Chicoutimi

Halifax — Le ministère de la Défense ne réparera pas avant 2010 le sous-marin NCSM Chicoutimi, endommagé par un feu qui avait fait un mort en 2004. Il manquera donc un sous-marin à la marine et cette annonce laisse craindre que ce submersible ne reprenne jamais du service. La ministre a indiqué que ce délai de quatre ans permettra d'économiser des millions de dollars qui pourront être investis ailleurs, notamment dans la réparation de deux autres sous-marins de la flotte canadienne. « Cette décision nous permettra de faciliter le retour en service des sous-marins Victoria et Corner Brook, a expliqué le ministre dans une déclaration émise jeudi. La marine aura alors deux sous-marins fonctionnels en 2009. » Les sous-marins Victoria et Corner Brook ne sont pas en service pour le moment. — PC

La Calypso appartient à l'Équipe Cousteau

Paris — La Calypso, le célèbre navire du commandant Cousteau dans les années 70, est bien la propriété de l'Équipe Cousteau, association présidée par sa veuve, Francine Cousteau, a confirmé hier la Cour d'appel de Paris. Le 17 novembre 2005, le Tribunal de grande instance de Paris avait pris la même décision en faveur de l'association et contre les Campagnes océanographiques françaises (COF), association présidée à l'origine par Jacques-Yves Cousteau et animée aujourd'hui par un de ses fils. L'enjeu était la restauration du mytique dragueur de 42 mètres, dédié aux recherches océanographiques et immobilisé depuis huit ans dans le port de La Rochelle (Charente-Maritime). L'Équipe Cousteau, qui a racheté il y a un an le bateau à Loël Guinness J., de la famille de brasseurs irlandais, pour un euro

DERNIÈRE SEMAINE DE VENTE!!!

Le Broadway

65 EST, RENÉ LÉVESQUE
CONDOMINIUMS

6 UNITÉS DISPONIBLES
LIVRAISON RAPIDE
DE 650 À 2.200 P.C

VENEZ FAIRE VOTRE OFFRE!!!

Presses de l'Université du Québec

Management des organisations publiques

Théorie et applications

- Les approches en management
- Le profil de compétences
- Les décisions administratives et politiques
- Les agences dans la fonction publique
- Le contrôle et son application
- Le leadership
- La communication

Sous la direction de Denis Proulx

39\$

Commandez en ligne et économisez 10%

www.PUQ.ca

Commande téléphonique 1 800 859.7474

Québec

La Maison Heffel

ENCAN D'OEUVRES D'ART CANADIEN

Exposition à Montréal débute jeudi

Galerie Heffel, 1840 rue Sherbrooke Ouest

Soirée de vernissage à Montréal

Le jeudi 4 mai, de 19h à 21h

Exposition à Montréal

Du jeudi 4 mai jusqu'au samedi 6 mai, de 11h à 18h

Exposition d'avant-première à Toronto

13 Hazelton Avenue

Le mercredi 10 mai jusqu'au samedi 13 mai, de 11h à 18h

Exposition d'avant-première à Vancouver

2247 Granville Street

Le samedi 20 mai jusqu'au mercredi 24 mai, de 11h à 18h

Le jeudi 25 mai 2006 de 10h à 13h

Encan à Vancouver

Le jeudi 25 mai 2006 à 19h

Sheraton Wall Centre Hotel, Pavilion Ballroom

1088 Burrard Street, Vancouver

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs

Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal

1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6503
Sans frais: 1 800 939 6503
Site web: www.heffel.com

13 Hazelton Avenue
Toronto, Ontario M5R 2E1
Téléphone: 416 961 6505
Sans frais: 1 800 961 6505

2247 Granville Street
Vancouver, BC V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6503
Sans frais: 1 800 528 9608

Courriel: mail@heffel.com

LES ACTUALITÉS

Programme d'histoire au secondaire

Une nouvelle version sera prête en juin

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Une nouvelle version du programme «d'histoire et d'éducation à la citoyenneté» de troisième secondaire sera remise au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, en juin. Le cabinet du ministre l'a confirmé dès jeudi après que *Le Devoir* eut divulgué les grandes lignes d'un document de travail controversé dans lequel plusieurs, dont la Société des professeurs d'histoire du Québec, ont vu une tentative d'épuration de l'histoire du Québec.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jean-Marc Fournier

Hier dans la capitale, le premier ministre Jean Charest a dit avoir l'assurance que le programme sera «conforme», c'est-à-dire qu'il ne contribuera pas à «politiser l'enseignement de l'histoire». Manifestement peu enclin à aborder cette question, il a cependant formulé ce commentaire: «Les événements sont les événements. Il n'y a pas un livre d'histoire qui peut [les] effacer...» M. Charest a tenu à dire que la définition des programmes dans le détail ne relève pas de ses responsabilités «comme premier ministre»: «Ça ne vous surprendra pas si je vous dis [...] que ce n'est pas venu sur mon bureau, cette affaire-là», a-t-il déclaré en réitérant sa confiance à l'égard du ministre de l'Éducation.

L'opposition péquiste, par la voix du critique en matière d'éducation, Camil Bouchard, a demandé hier à ce que l'actuel projet de programme soit «sérieusement revu de manière à ne pas gommer des pans de l'histoire du Québec». Le député réclame aussi que le ministre «mette immédiatement un holà aux démarches d'édition entreprises par la Direction des programmes de son ministère». En effet, comme nous le révélons dans notre édition d'hier, bien que le ministre Fournier n'ait pas approuvé le programme d'histoire, des représentants de son ministère ont rencontré des éditeurs de manuels scolaires cette semaine et leur ont présenté le projet de programme comme étant quasi achevé. La rédaction des manuels pouvait donc commencer, avait même dit un représentant du ministère. *Le Devoir* a pu échanger hier avec des rédacteurs de tels ouvrages, qui ont dit que le travail est commencé depuis plusieurs mois. «J'ai été embauché l'automne dernier à titre de contractuel par un éditeur scolaire montréalais pour rédiger des contenus à l'intention des auteurs d'un nouveau manuel d'histoire du Québec (sec. 3-4)», nous écrit l'un d'eux.

L'attachée de presse du ministre Fournier, Marie-Claude Lavigne, a expliqué jeudi que le ministère n'avait «pas le choix» de lancer le processus de rédaction de manuels avant l'adoption du programme final. Sinon, on risquait de se retrouver sans manuels au moment de l'implantation de la réforme (une situation qui s'est produite par le passé). «De toute façon, c'est le ministre qui approuve les manuels», a-t-elle dit.

Selon certains, c'est justement cette implantation prévue en 2007 pour la troisième secondaire qui doit être remise en question: «Le programme devrait être révisé dans ses fondements et la réforme repoussée», opine Martin Pâquet, professeur au département d'histoire de l'Université Laval, très critique du projet de programme. D'autres croient que le processus de préparation du programme doit être revu. Robert Comeau, titulaire de la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec à l'UQAM, estime que cette fois-ci, le ministère a procédé «en catimini», «dans le plus grand secret». Au contraire, au moment de la rédaction du programme de deuxième secondaire, rappelle-t-il, les documents pour fins d'évaluation avaient été présentés sur le site Internet du ministère.

Notons qu'après avoir étudié le projet de programme, l'Association étudiante des cycles supérieurs en histoire de l'UQAM (AECSSH) l'a aussi dénoncé: «Le but reconnu de l'histoire est de comprendre le présent à la lumière du passé. Or ce que semble proposer le programme est l'inverse: éclairer le passé à partir du présent», écrit un membre de l'exécutif de l'AECSSH, Mourad Djebabla. (Le texte complet de M. Djebabla sera publié dans nos pages lundi.)

Le Devoir

Autoroute 25

L'évaluation environnementale n'aurait pas été réalisée

ROBERT DUTRISAC

Québec — La Coalition contre le prolongement de l'autoroute 25 accuse le gouvernement Charest d'avoir violé la loi en réalisant pas une évaluation environnementale formelle de ce projet cédé à un partenariat public-privé (PPP).

En réponse à une demande d'accès à l'information émanant du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a révélé le 25 avril qu'il ne détenait pas de «rapport proprement dit sur l'analyse environnementale» du prolongement de l'autoroute 25, ajoutant que le décret qui autorise le projet est «la résultante de cette analyse».

En l'absence de document, le ministère soutient que certains de ses «professionnels habilités» ont réalisé une telle analyse «au fur et à mesure de l'avancement du dossier».

«C'est de la bouillie pour les chats. On joue sur les mots», estime Robert Perreault, directeur général du CREM, un des membres de la coalition, où on retrouve aussi Equiterre et Greenpeace.

La coalition s'étonne que le greffier du Conseil exécutif, André Dicaire, ait pu signer, le 14 décembre 2005, un décret autorisant le projet qui stipulait noir sur blanc que le ministère avait réalisé une analyse environnementale. «Le gouvernement a menti à la population», estime la coalition, qui s'est récemment adressée à la Cour supérieure pour faire bloquer le projet.

«Il n'y a pas eu de rapport en raison des délais, et toutes les analyses ont été faites et sont dans le dé-

cret», a soutenu hier le ministre Claude Béchard.

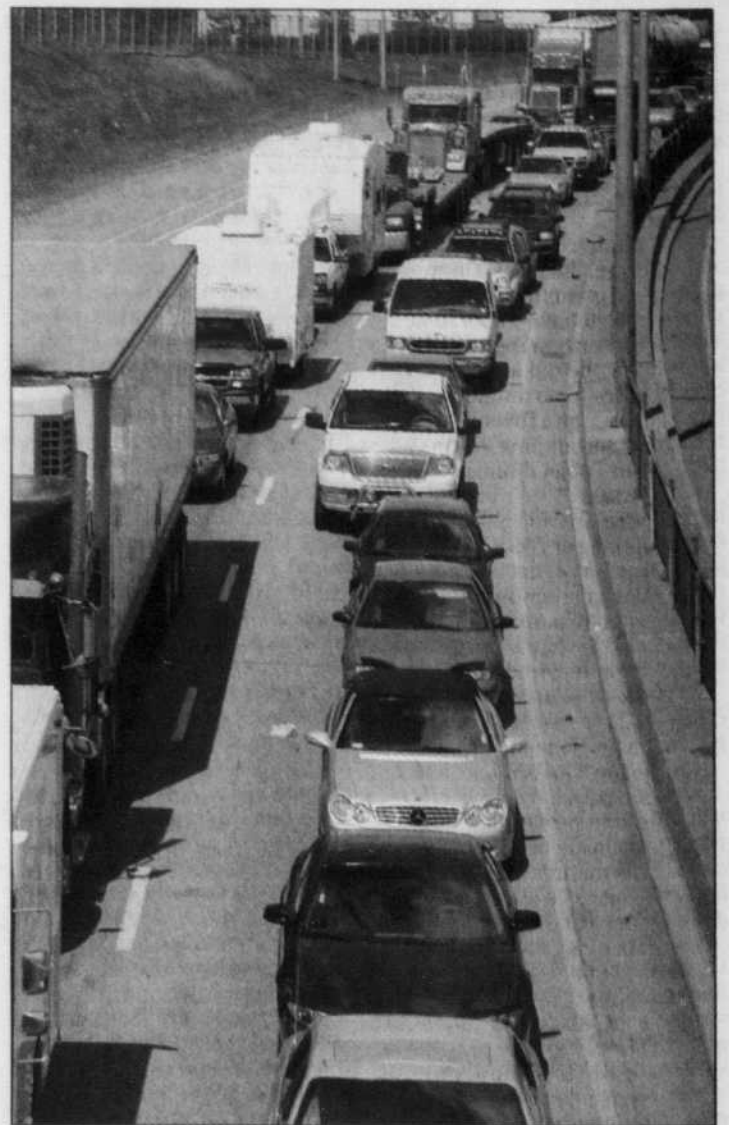
Dans les faits, on ne retrouve pas d'analyse dans le décret — c'est d'ailleurs ce qu'écrit le MDDEP dans sa lettre du 15 avril — mais une liste de 33 conditions que le ministère des Transports devra respecter eu égard à l'environnement.

Au cabinet de M. Béchard, on a cité quelques précédents, notamment celui de l'usine de magnésium Magnola, où le gouvernement avait donné le feu vert à un projet d'envergure sans avoir fait d'analyse environnementale.

«Ce n'est pas parce que ça aurait déjà été fait que c'est acceptable pour autant», a argué M. Perreault. Il croit que le MDDEP n'a pas pu produire d'analyse environnementale parce qu'il n'y a pas de projet concret en raison de son mode de réalisation en PPP. M. Perreault a rappelé que, de son côté, le gouvernement fédéral attendra que le promoteur, en l'occurrence le ministère des Transports, dépose les plans et devis de son projet avant de procéder à l'évaluation, comme le révélait *Le Devoir* en décembre. Et pour déposer des plans et devis, le ministère des Transports devra avoir choisi son partenaire en PPP à la suite du processus d'appel d'offres.

«Les fonctionnaires du ministère [MDDEP] ont tout simplement constaté qu'ils n'étaient pas en mesure de faire une telle analyse environnementale et ils n'ont pas voulu faire un rapport de complaisance. C'est ce que je comprends», a indiqué Robert Perreault.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
La Coalition contre le prolongement de l'autoroute 25 accuse le gouvernement d'avoir menti à la population.

De nouvelles aires protégées en vue

ROBERT DUTRISAC

Québec — Pascagama et la vallée des Montagnes-Blanches comptent parmi les quelques territoires qui pourraient devenir des aires protégées dès l'automne prochain.

C'est ce qu'a confié hier le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard. Les territoires de Pascagama et de la vallée des Mon-

tagnes-Blanches «font partie des deux ou trois projets [d'aires protégées] les plus avancés qui seront décidés [sic] à l'automne. Je suis relativement optimiste», a-t-il déclaré à *Le Devoir*.

A eux seuls, les deux territoires représentent 1 % de la superficie du Québec. Le gouvernement a pris l'engagement de transformer 8 % du territoire québécois en aires protégées où toutes les activités industrielles, y compris l'exploitation forestière, seront bannies. Il soutient

qu'il a créé des aires protégées équivalent à 5,8 % du territoire québécois, mais cette donnée est contestée par les écologistes.

D'une superficie de 7400 km², le site de Pascagama se trouve au nord-ouest du réservoir Gouin, aux limites de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Mauricie. La vallée des Montagnes-Blanches, qui s'étend sur 9000 km², touche au Saguenay-Lac-Saint-Jean et à la Côte-Nord.

Les partenaires de l'initiative «Aux arbres, citoyens!», qui a déposé il y a deux semaines une pétition de 170 000 signatures en faveur de la création d'aires protégées, ont proposé au gouvernement que Pascagama et la vallée des Montagnes-Blanches soient considérés comme des sites prioritaires pour la création d'aires protégées.

Le Devoir

Prix Hommage
bénévolet-
Québec 2006
Une récompense au dévouement



Michelle Courchesne
Ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

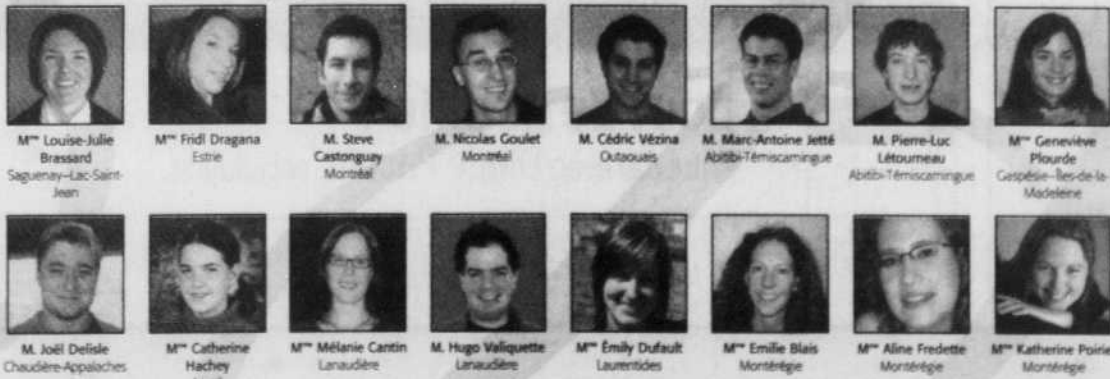
Au nom du gouvernement du Québec, je félicite à nouveau les lauréates et les lauréats qui ont été honorés lors de la cérémonie Hommage bénévolat-Québec, qui s'est tenue le 26 avril dernier à l'Assemblée nationale du Québec.

Je profite de l'occasion pour témoigner ma gratitude à tous les bénévoles et les organismes communautaires. Ces femmes et ces hommes ont fait de l'engagement social une priorité, embellissant ainsi la vie de milliers de personnes.

Leur dévouement contribue de manière éclatante au rayonnement de nos communautés et mérite d'être connu et reconnu.

Michelle Courchesne

Catégorie Jeune Bénévole - Prix Claude-Masson



M^{lle} Louise-Julie Brassard Saguenay-Lac-Saint-Jean
M^{lle} Fridi Dragana Estrie
M. Steve Castonguay Montréal
M. Nicolas Goulet Montréal
M. Cédric Vézina Outaouais
M. Marc-Antoine Jetté Abitibi-Témiscamingue
M. Pierre-Luc Lévesque Abitibi-Témiscamingue
M^{lle} Geneviève Plourde Gaspésie-Îles-de-la-Madeline
M. Joël Delisle Chaudière-Appalaches
M^{lle} Catherine Hachey Laval
M^{lle} Mélanie Carlin Lanaudière
M. Hugo Valiquette Lanaudière
M^{lle} Emily Dufault Laurentides
M^{lle} Émilie Blais Montérégie
M^{lle} Aline Froidotte Montérégie
M^{lle} Katherine Poirier Montérégie

Catégorie Bénévole en action



M. Gervais Dantese Bas-Saint-Laurent
M^{lle} Marie-Andrée Lepage Saguenay-Lac-Saint-Jean
M^{lle} Josiane T. Thériault Capitale-Nationale
M^{lle} Lise Fréchette Mauricie
M. Jean-Claude Gosselin Estrie
M. Arthur LeBlanc Montréal
M. Rodolphe La Salle Outaouais
M^{lle} Francine Séguin Abitibi-Témiscamingue
M. Luc Guy Thémien Côte-Nord
M^{lle} Dany Larouché Nord-du-Québec
M^{lle} Bévingère Thémien Gaspésie-Îles-de-la-Madeline
M. Marquis Lachance Chaudière-Appalaches
M. Joël Arsen Laval
M. Julien Tremblay Lanaudière
M. Yves Landourar Laurentides
M^{lle} Lise Martin-Cadieux Montérégie
M^{lle} Edith Durand Centre-du-Québec

Catégorie Organisme en action

- Les Aînés et les Aînées de Jonquière Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg Capitale-Nationale
- L'Équipe bénévole de l'Institut Capitale-Nationale
- Centre d'action bénévole de la Moraine Mauricie
- Parents-Secours du Québec inc. Mauricie
- Conseil du loisir scientifique de l'Estrie Estrie
- Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île Montréal
- L'apprends avec mon enfant Montréal
- Les Oeuvres de la Maison du Père Montréal
- Projet Changement - Centre communautaire pour aînés Montréal
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord Côte-Nord
- Comité de Survie et Relance de Saint-Magloire Chaudière-Appalaches
- Fin à la faim... Lanaudière
- Réseau Internet de Brossard Montérégie
- Légendes Fantastiques Centre-du-Québec

Emploi et Solidarité sociale
Québec

Avec la participation de
Les Fabrications du Québec

Avec la collaboration de
fcaDq



• LES ACTUALITÉS •

Henri Massé à la défense de Michel Tremblay

LIA LÉVESQUE

Le président de la FTQ Henri Massé estime que Michel Tremblay «ne méritait pas» d'être critiqué comme il l'a été, lorsqu'il a récemment abordé la question de la souveraineté du Québec, et il se dit même en partie d'accord avec lui.

En entrevue avec la Presse canadienne vendredi, M. Massé, lui-même un ténor du mouvement souverainiste, dit avoir trouvé «bien de valeur» la façon dont les hommes de théâtre Michel Tremblay et Robert Lepage ont été vilipendés après qu'ils eurent déploré la façon dont le projet souverainiste est parfois promu.

M. Tremblay avait dit se sentir moins touché par les arguments économiques souvent soulevés, aujourd'hui, pour faire valoir la pertinence du projet de souveraineté du Québec. Il voulait entendre parler de langue, de culture, d'identité, de volonté de maîtriser son destin.

M. Tremblay avait par la suite été critiqué vivement, notamment par l'auteur Victor-Lévy Beaulieu.

M. Massé le déplore. «Ils ont juste émis un doute. Je n'ai pas entendu dire qu'ils avaient viré capot. J'ai trouvé ça de valeur qu'ils se fassent tomber dessus à bras raccourcis comme ça. Je pense qu'ils ne méritent pas ça.»

Le dirigeant syndical avoue trouver lui aussi que les arguments économiques sont trop souvent soulevés pour vanter le projet souverainiste, aux dépens des arguments sociaux, politiques et culturels.

«Moi je suis d'accord là-dessus. Je pense que l'économie, il ne faut pas la mettre de côté. C'est très, très important» et cela permet de rassurer les gens qui nourrissent des craintes, fait-il valoir. Mais il faut

aussi relever les autres arguments.

«C'est vrai que dans les dernières années, on a beaucoup mis l'accent sur le déséquilibre fiscal» et autres arguments économiques. «On a peut-être un peu trop mis l'emphase sur les questions économiques et pas assez sur le reste: la langue, la culture, la question de se prendre en main tout court. Si on est un peuple, on est un peuple.»

Robert Lepage, dans la même veine, s'était questionné à voix haute sur l'identité québécoise et l'identité canadienne. Il avait avoué se sentir «moins convaincu» qu'avant de la pertinence du projet souverainiste.

«J'ai besoin de me faire reconnaître», avait-il lancé. M. Lepage avait aussi ajouté: «Quand je suis ici au Québec, même à Ottawa, je ne me sens pas Canadien, mais pas du tout. Je sens les deux solitudes. Je sens les deux pays. Mais lorsque je voyage à l'étranger, je ne sais pas ce qui se passe, mais j'ai l'impression que c'est une réalité, le Canada, et que j'en fais partie.»

M. Massé ne partage pas tout à fait cette impression de M. Lepage.

«J'y vais de temps en temps dans les autres pays. Je ne me sens pas Canadien, mais je ne passe pas mon temps à dire que le Canada est une république de bananes. Je pense que le Canada est un pays qui a de l'allure. Dans le reste du monde, le Canada est très bien vu.»

La ferveur souverainiste de M. Massé demeure vive.

«Je suis convaincu qu'un jour ou l'autre, la souveraineté du Québec va se faire. Va-t-elle se faire de mon vivant? Ça, je ne le sais pas. Vingt ou vingt-cinq ans, dans la vie d'un homme, c'est long. Mais dans la vie d'un peuple, c'est court.»

Presse canadienne

Le commissaire à l'information s'insurge

John Reid dénonce la culture du secret des conservateurs

«Aucune administration n'avait proposé un ensemble de modifications aussi rétrogrades et dangereuses»

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Le gouvernement de Stephen Harper s'est fait élire sur des promesses de transparence, mais c'est plutôt un voile de secret qu'il s'approprierait à déployer sur tout le gouvernement, dénonce le commissaire à l'information du Canada, dans un rapport très critique.

Le commissaire John Reid estime que le projet de loi sur la responsabilité, déposé par le gouvernement conservateur le 11 avril dernier, aura comme résultat de réduire la quantité d'informations accessibles au grand public et, donc, d'amoindrir la transparence.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accès à l'information, en 1983, «aucune administration n'avait proposé un ensemble de modifications aussi rétrogrades et dangereuses», écrit M. Reid dans un rapport présenté au Parlement hier.

Contrairement à ce qu'ils avaient promis en campagne électorale, les conservateurs de M. Harper ont retiré du projet de loi la réforme de la Loi sur l'accès à l'information, chargeant plutôt un comité parlementaire d'analyser une série de modifications soumises dans un document de travail.

Etant donné la durée de vie moyenne des gouvernements minoritaires, cette réforme, qui n'en finit plus d'être remise à plus tard, risque peu d'être appliquée avant les prochaines élections.

Mais, plus encore, M. Reid s'insurge contre les modifications qui



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le gouvernement de Stephen Harper essuie les sévères critiques du commissaire à l'information.

sont proposées dans le document de travail. Si les conservateurs proposent de soumettre à la Loi sur l'accès à l'information 19 entités fédérales qui y échappent, ils créent néanmoins 10 nouvelles exceptions pour le gouvernement de refuser de rendre des documents publics.

«Le présent rapport sonne l'alarme: le gouvernement prévoit une

réforme qui mènera non pas à l'augmentation, mais bien à la réduction de l'imputabilité du gouvernement grâce à la transparence», peut-on lire dans le rapport. M. Reid n'hésite pas à se mouiller et à adopter un ton presque politique en notant que le premier ministre Harper, alors qu'il était dans l'opposition, critiquait l'approche des libéraux.

«Le nouveau gouvernement a pris les mesures mêmes qu'il avait ridiculisées chez son prédécesseur», ne peut s'empêcher de faire observer le commissaire.

Le président du Conseil du trésor, John Baird, qui est responsable de la Loi sur l'accès à l'information, s'est dit déçu du langage «excessif» utilisé par le commissaire.

Mais il s'est dit prêt, hier, à travailler avec M. Reid là où ils pourront trouver un terrain d'entente. Il admet cependant qu'il ne bronchera pas sur certains aspects, citant les exceptions pour assurer que les plaintes non fondées des fonctionnaires dénonciateurs demeurent secrètes et la protection des sources des journalistes de Radio-Canada.

Le député du Nouveau Parti démocratique (NPD), Pat Martin, concède que le comité qui étudiera la question devra trouver le meilleur équilibre entre le droit de savoir, que défend M. Reid, et le droit à la vie privée. Mais les critiques sont sérieuses, poursuit M. Martin.

«L'argument le plus important qu'avance M. Reid, c'est le contraste entre le programme électoral des conservateurs et ce qu'on retrouve dans le projet de loi sur la responsabilité», explique le porte-parole du NPD sur cette question.

«Rien n'est plus important, pour la transparence et la responsabilisation, que les mesures d'accès à l'information, et c'est ce que le gouvernement a retiré de son projet de loi», déplore le député.

Presse canadienne

DÉJEUNER-CAUSERIE

La justice pénale internationale : porte-étendard des droits humains Fatou Bensouda

Procureur adjoint de la
Cour Pénale Internationale

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) vous convie à un déjeuner-causerie en compagnie du Procureur adjoint de la Cour Pénale Internationale, Madame Fatou Bensouda.

Le mercredi 10 mai 2006
de 11h30 à 14h00

Hôtel Delta Montréal
Salon Opus 1
475, avenue du Président-Kennedy
Montréal (Québec)

Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

Après son allocution, Madame Bensouda
répondra aux questions de l'auditoire.

Admission :
Membre CORIM : 55.00\$
Non-Membre : 80.00\$
Table (8) Membres CORIM : 390.00\$
Table (8) Non-Membres : 580.00\$

Avec la collaboration de :

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

International
Criminal Defence
Attorneys Association

Association
Internationale des Avocats
de la Défense

IE
IM UQAM

Koninkrijk der Nederlanden

Avec l'appui de :

Oxfam
Québec

Heenan Blaikie

SNC-LAWALIN

LE DEVOIR

Une entrevue avec
Sidney Ribaux
d'Équiterre

Disponible
gratuitement
à votre caisse
Desjardins

www.revue-rnd.qc.ca

La revue qui pense

En juin **À bout de souffle !**
Entrevue avec Diane Pacom, sociologue

Portes ouvertes

COLLÈGE JEAN-EUDES
UNE ÉCOLE DE VIE... POUR LA VIE!

Le samedi 6 mai 2006, de 13 h à 16 h

Expérience éducative exceptionnelle - Encadrement chaleureux
Technologies de pointe - Installations hors pair

3535, boul. Rosemont, Montréal (Québec) - Tél.: (514) 376-5740 www.cje.qc.ca

Établissement d'enseignement privé - Cours secondaire pour filles et garçons - Concentrations : Arts-études, Globe-trotter, Science, Sports-études

• LES ACTUALITÉS •

Réussite scolaire des garçons

Les gars sont accros au concret

À Granby, les élèves créent leur entreprise virtuelle. Et ça marche!

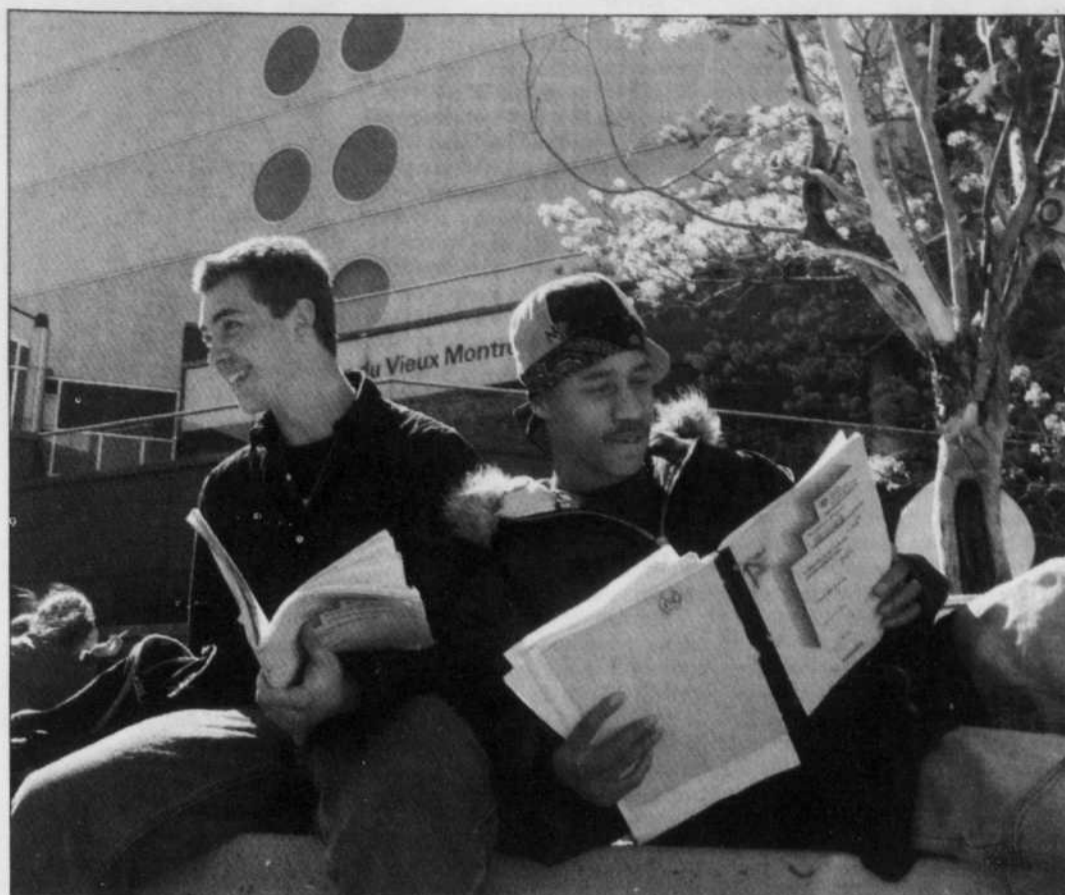
MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

Dans certains collèges, inquiets du repli des garçons, on a pris le taureau par les cornes. Un pari gagné, serait-on porté à croire en constatant que changer les manières de faire a permis non seulement de convaincre les garçons de ne pas fuir le collège à toutes jambes mais aussi d'augmenter de façon notable les taux de réussite.

C'est en mettant le nez dans les plans de réussite commandés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il y a quelques années, qu'on s'est rendu compte que quelque chose clochait avec les garçons au Cégep de Granby-Haute-Yamaska. «On savait que les garçons avaient des difficultés, mais, en faisant nos plans de réussite, on s'est rendu compte que les différences étaient considérables», explique Marie-Johanne Lacroix, directrice du cégep mais aussi présidente du Carrefour de la réussite au collégial.

En techniques administratives, les taux d'inscription étaient en baisse depuis quelques années et, en plus, l'établissement perdait annuellement un groupe d'études, parti voir ailleurs s'il n'y était pas. Le collège a décidé de bouger. «Nous avons mis en place une école d'entraînement en technique administrative et ça été miraculeux», note la directrice.

Il s'agit d'un concept, mis à l'épreuve sur la scène internationale, selon lequel les jeunes apprennent à faire fonctionner une entreprise non pas à travers les livres et les exposés mais en dirigeant véritablement une, vir-



Certains collèves ont décidé d'agir pour augmenter le taux de diplomation chez les gars.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

tuelle. Sur le site du cégep, sous l'onglet menant aux «entreprises d'entraînement», une petite phrase frappe l'imaginaire: «Ce que j'entends, je l'oublie; ce que je vois, je m'en souviens; ce que je fais, je l'apprends.»

«La pédagogie active fonctionne avec nos garçons», explique Mme Lacroix. La preuve: depuis la mise en place de ce projet, soutenu par

le MELS au début des années 2000, les résultats ont fracassé des records. Si en 2001 les garçons présentaient des taux de réussite de 22 % à la première session, quatre ans plus tard ils sont plutôt 79 % à réussir. Pendant ce temps, dans l'ensemble du réseau, la moyenne stagne à 45 %.

«Les garçons ont vraiment accroché à ce principe de pédagogie, où

ils ont une entreprise, participent à une foire commerciale; tout y est très concret», explique la directrice du collège, qui ajoute que, pour les filles, «qui s'adaptent à tout», le projet n'a pas nui.

Le professeur Gilles Tremblay a lui aussi une belle victoire derrière la cravate. Le chercheur, lié à l'École de service social de l'Université Laval, a tenté avec une

équipe un nouveau mode de fonctionnement avec tous les étudiants en technologies du génie électrique et en techniques de l'informatique du cégep Limoilou, à Québec. Des programmes «suffisamment fréquentés et composés d'étudiants éprouvant des difficultés de diplomation et ayant un fort potentiel de décrochage», note-t-on dans le rapport de cette «recherche-action», menée sur deux années auprès d'environ 500 étudiants, avec une trentaine d'enseignants.

«Tant les données qualitatives que les données quantitatives nous indiquent des résultats impressionnants: meilleurs taux de persévérance et de réussite [...] et amélioration du climat général», conclut le rapport, tout juste dévoilé. Les taux de persévérance scolaire sont passés de 78 % à 88 %. La réussite, elle, a bondi de 70 % à 78 %. «C'était bien au-delà de ce qu'on espérait!», explique M. Tremblay, qui affirme que déjà deux ou trois cégeps ont demandé à tester ce modèle fructueux.

Dans un premier temps, les chercheurs ont ausculté les difficultés scolaires des garçons en interrogeant les acteurs du collège. Ensuite, on a mis en place des modes d'action «en amont, avant que le décrochage ne survienne», établissant des groupes de soutien, encourageant le tuteur maître-élève, formant et soutenant les enseignants. Enfin, on a cartonné le collège au «marketing social», des messages affichés rappelant l'importance d'étudier («Un banc d'école, c'est toujours mieux qu'un banc de parc!» ou Lâchez pas les gars! On

va l'avoir notre DEC.»).

Le déploiement de tous ces tentacules a mené au succès. «Je ne crois pas au principe de la recette miracle, et c'est pour cela que notre projet mise sur une solution à plusieurs facettes, spécifiquement parce que la réussite scolaire, c'est un phénomène multifactoriel», souligne Gilles Tremblay, premier chercheur pour le projet Recherche-action pour développer un modèle d'intervention favorisant l'intégration, la persévérance et la réussite des garçons aux études collégiales.

«L'important, c'est de toucher une fibre qui les passionne»

Ces manières de faire ne devraient-elles pas s'étendre au réseau si elles fonctionnent?

Au ministère, il y a [...] et amélioration du climat général», conclut le rapport, tout juste dévoilé. Les taux de persévérance scolaire sont passés de 78 % à 88 %. La réussite, elle, a bondi de 70 % à 78 %. «C'était bien au-delà de ce qu'on espérait!», explique M. Tremblay, qui affirme que déjà deux ou trois cégeps ont demandé à tester ce modèle fructueux. Dans un premier temps, les chercheurs ont ausculté les difficultés scolaires des garçons en interrogeant les acteurs du collège. Ensuite, on a mis en place des modes d'action «en amont, avant que le décrochage ne survienne», établissant des groupes de soutien, encourageant le tuteur maître-élève, formant et soutenant les enseignants. Enfin, on a cartonné le collège au «marketing social», des messages affichés rappelant l'importance d'étudier («Un banc d'école, c'est toujours mieux qu'un banc de parc!» ou Lâchez pas les gars! On

«Il y en a pour qui c'est le sport, d'autres pour qui c'est la science; l'important, c'est de toucher une fibre qui les passionne. Après, on peut les mener à faire n'importe quoi», croit Marie-Johanne Lacroix.

Le Devoir

Université d'Ottawa



DAVID BRYCE, LOUIS BARRIAULT, KEITH FAGNOU ET NATALIE GOTO

UNE RAFALE DE PRIX POLANYI

David Bryce fait partie d'une longue lignée de lauréats. Il est en effet le quatrième professeur du Département de chimie de l'Université à remporter le prestigieux prix Polanyi depuis 2000. Ces prix du Conseil ontarien des études supérieures couronnent des chercheurs universitaires qui se distinguent dans les six domaines suivants : chimie, littérature, physique, physiologie, médecine et science économique.

Pour en savoir plus, allez à www.rapport.uOttawa.ca.

Au cœur de la découverte De l'étincelle initiale à la concrétisation de leurs rêves, les personnes qui font des recherches à l'Université d'Ottawa travaillent fort dans leurs laboratoires, en salle de classe et sur le terrain. Leurs découvertes, porteuses de promesses et de réalisations, enrichissent notre quotidien.



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Marc-Aimé GUÉRIN

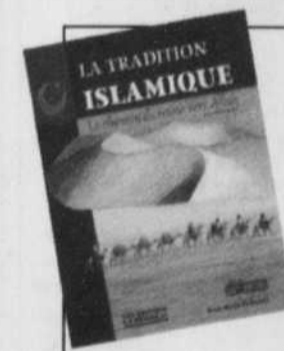
LA FAILLITE DE
L'ENSEIGNEMENT DE
L'HISTOIRE (au Québec)Un livre de grande
actualité

80 pages - 10,85 \$

GUÉRIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Jean-René MILOT

Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

LA TRADITION
ISLAMIQUE

Le chemin du retour vers Allah

64 pages - 17,30 \$

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Conférence publique

Le meilleur des mondes possibles



Professeur IVAR EKELAND

Directeur du Pacific Institute
for Mathematical SciencesAuteur de plusieurs ouvrages
de vulgarisation scientifiqueTitulaire de la Chaire de
Recherche du Canada en
économie mathématique à UCB

Ancien président de l'Université Paris-Dauphine

prononcera la deuxième Grande conférence du
Centre de recherches mathématiques (CRM)

« Le meilleur des mondes possibles »

Sylvie Dillard, Présidente du fonds FQRNT, présentera le
conférencier.

Le jeudi 4 mai à 20h00

Lieu : HEC Montréal
Amphithéâtre IBM
3000, chemin de la Côte-Sainte-CatherineL'entrée est gratuite. Un vin d'honneur sera
gracieusement offert à 19h30.Pour s'inscrire : www.crm.umontreal.ca/inscription/CENTRE
DE RECHERCHES
MATHÉMATIQUES

LE MONDE

FRANCE

Et alors?

Après Villepin, l'affaire Clearstream embarrasse Chirac

INGRID BAZINET

Paris — Le président français Jacques Chirac a été à son tour touché hier par la tourmente de l'affaire Clearstream et a dû se défendre d'être intervenu dans une mystérieuse dénonciation calomnieuse visant notamment le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy.

Pour la première fois, le chef de l'État a été contraint de réagir à ce scandale, qui prend chaque jour de l'ampleur et les allures d'une affaire d'État, plaçant son premier ministre Dominique de Villepin sur la défensive.

Dans un communiqué, M. Chirac a démenti «catégoriquement avoir demandé la moindre enquête visant des personnalités politiques» en liaison avec cette affaire.

Dominique de Villepin a de son côté affirmé n'avoir «jamais» fait enquête sur Nicolas Sarkozy, son rival politique à droite dans la perspective de la présidentielle de 2007.

Cette affaire est née en 2004 de fausses accusations d'un «corbeau» affirmant que plusieurs personnalités, dont Nicolas Sarkozy, détenaient des comptes occultes à l'étranger par le truchement de Clearstream, société basée au Luxembourg qui passe pour être

un des paradis fiscaux de l'Union européenne.

Deux juges tentent de déterminer l'identité du corbeau et d'éventuels commanditaires.

L'affaire a connu un nouveau coup de théâtre hier avec les révélations du journal Le Monde, qui cite l'audition par ces deux juges de l'ancien «as du renseignement», le général Philippe Rondot.

M. Rondot affirme que lors d'une réunion, le 9 janvier 2004, Dominique de Villepin a «évoqué» le nom de Nicolas Sarkozy dans le cadre d'une enquête confidentielle lancée par l'intermédiaire du ministère de la Défense pour tenter de vérifier les accusations du corbeau.

M. de Villepin a dit agir sur «instructions» du chef de l'État pour demander cette enquête, d'après la version de M. Rondot, un militaire aujourd'hui à la retraite, connu pour avoir capturé le terroriste Carlos au Soudan en 1994.

Hier, Dominique de Villepin a tenté de dégonfler l'affaire. Il a assuré avoir seulement demandé au général Rondot de «tenir de vérifier la crédibilité des rumeurs relatives à l'existence de réseaux mafieux internationaux et d'intermédiaires pouvant nuire à notre sécurité nationale ou à nos intérêts».

Et, selon le premier ministre, le



Nicolas Sarkozy

nom de M. Sarkozy n'a jamais été cité lors des discussions avec le général Rondot comme possible bénéficiaire de compte bancaire à l'étranger.

M. Sarkozy cherche à savoir, selon son entourage, si le premier ministre, voire le président lui-même, sont impliqués de près ou de loin dans une manœuvre visant à le déstabiliser politiquement.

Une enquête a conclu en décembre 2005 que la liste des noms

fournie par ce mystérieux «corbeau» au juge chargé d'instruire une affaire de pots-de-vin liés à la vente de fréquences françaises à Taiwan en 1991 était falsifiée.

L'affaire s'est emballée peu après que M. Sarkozy se fut porté partie civile en janvier pour connaître la vérité, suivi par d'autres personnalités de gauche et de droite citées dans la liste trafiquée.

Les juges ont multiplié les perquisitions spectaculaires, jusque dans les lieux les mieux protégés du pouvoir, le bureau de la ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, et le siège des services secrets. Selon la presse, ils pourraient désormais vouloir perquisitionner les bureaux du premier ministre.

Le Parti socialiste a estimé que cette enquête prenait «la dimension d'une affaire d'État».

«Affaire Clearstream: panique au sommet de l'État», titrait hier le quotidien Le Parisien, affirmant que le gouvernement était «au bord de la crise de nerfs». D'autant que cette tempête éclate après la crise du contrat jeunes qui a fait plonger M. de Villepin et M. Chirac au plus bas dans les sondages.

Agence France-Presse



BEAWIHARTA REUTERS

LES FUMEROLLES qui s'échappent du mont Merapi, près de la ville indonésienne de Boyolali, n'inquiètent pas ces joueurs de volley-ball, pas plus que les volcanologues qui, pour le moment, ne jugent pas nécessaire de donner l'alerte malgré une montée de magma.

Sri Lankais en fuite

Colombo — Jusqu'à 19 500 personnes ont dû quitter leurs foyers dans le district de Trincomalee, dans le nord-est du Sri Lanka, en raison des violences des deux dernières semaines, a annoncé hier le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Jusqu'à 8000 personnes ont été déplacées à la suite des bombardements aériens effectués mardi et mercredi par les forces gouvernementales à Sampur, dans le district de Trincomalee, a déclaré le HCR dans un communiqué.

Il ne disposait pas d'indications sur d'éventuelles victimes. Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), les rebelles tamouls

qui réclament l'autonomie du nord-est du Sri Lanka, ont déclaré que 15 civils avaient été tués dans les raids aériens. Ces raids ont été lancés à la suite d'un attentat suicide contre le siège de l'armée à Colombo, probablement commis par les Tigres. L'attentat a grièvement blessé le général Sarath Fonseka, commandant en chef de l'armée, et tué dix personnes. Toujours selon le HCR, quelque 8500 personnes de la ville voisine de Muttur avaient été déplacées avant les raids.

En outre, 3000 personnes ont fui leurs foyers dans la ville de Trincomalee après un attentat à la bombe.

Agence France-Presse

Résolution du Conseil de sécurité sur la protection des civils

New York — Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier à l'unanimité une résolution visant à renforcer la protection des civils, notamment les enfants et les femmes, pris dans les conflits armés.

La résolution appuie un accord passé lors du sommet mondial de septembre et réaffirmant la responsabilité du monde dans la protection des civils face aux génocides, aux crimes de guerre ou contre l'humanité.

Le texte, rédigé par la Grande-Bretagne, rappelle que «viser délibérément des civils et toutes autres personnes protégées comme telles dans des cas de conflit armé est une violation flagrante du droit international».

Pour l'ambassadeur britannique Emyr Jones Parry, ce texte

«représente une avancée significative dans nos efforts pour protéger les centaines de milliers de civils innocents pris dans les conflits».

«Il s'agit de la première résolution du Conseil de sécurité destinée à réaffirmer les principes historiques [...] définis par les dirigeants mondiaux lors du sommet de l'ONU de septembre 2005», a-t-il encore dit.

La résolution appelle toutes les parties «à s'assurer que tous les processus de paix, accords de paix et plans de reconstruction post-conflits prennent en compte les besoins particuliers des femmes et des enfants».

Elle appelle la communauté internationale à aider les États à «assumer leurs responsabilités en matière de protection des réfugiés et autres personnes protégées par le

droit humanitaire international».

Le texte condamne en particulier «toutes les violences sexuelles et autres formes de violences commises contre les civils en temps de guerre» ainsi que «tous les actes d'exploitation sexuelle, d'abus et de trafic de femmes et d'enfants par l'armée, la police et le personnel civil impliqué dans les opérations de l'ONU».

«Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a dit qu'au XXI^e siècle, le monde ne tolérera plus les génocides ou les crimes contre l'humanité», s'est félicité Nicola Reindorp, la représentante d'Oxfam International à New York. «Cette résolution est un tournant qui, si elle est appliquée efficacement, devrait sauver un nombre incalculable de vies.»

Agence France-Presse

EN BREF

Pérou: Humala affrontera Garcia

Lima — Le candidat nationaliste Ollanta Humala, vainqueur du premier tour de l'élection présidentielle du 9 avril au Pérou, affrontera au second tour, probablement fin mai, l'ancien président social-démocrate Alan Garcia, selon les derniers résultats officiels partiels diffusés hier. M. Humala arrive en tête avec 30,65 % des suffrages contre 24,32 % à Alan Garcia et 23,75 % à la candidate conservatrice Lourdes Flores, selon ces résultats portant sur 99,63 % des bulletins dépouillés. Les résultats définitifs de la présidentielle devraient être connus la semaine prochaine, a indiqué la Commission électorale. — AFP

Scrutin incertain au Tchad

N'Djamena — Les deux principaux mouvements de rebelles tchadiens hostiles au président Idriss Deby Itno ont annoncé hier la création d'une «coordination militaire» en vue d'empêcher la tenue de l'élection présidentielle du 3 mai. «Nous avons créé une coordination militaire avec le FUC [Front uni pour le changement]. Nous allons coordonner les actions sur le terrain», a déclaré le Timan Erdimi, un des chefs du Socle pour le changement, l'unité nationale et la démocratie (SCUD). Interrogé par l'AFP, un porte-parole du FUC a confirmé l'information. — AFP

Partie remise au Liban

Beirut — La conférence de dialogue interlibanaise, qui regroupe les 14 principaux leaders musulmans et chrétiens du pays, n'a pas tranché hier, contrairement à ce qui était prévu, le sort du président libanais pro-syrien Emile Lahoud et a décidé de reporter le débat au 16 mai. «Les questions de la présidence de la République et de l'armement de la résistance [du Hezbollah] n'ont pas été tranchées», a indiqué le président du Parlement, Nabih Berri, porte-parole de la conférence de dialogue, à l'issue de la séance d'hier. «Les débats à ce sujet reprendront le 16 mai.» — AFP

Prodi en difficulté au Sénat

Rome — Romani Prodi, chef de file du centre-gauche italien, a subi hier un revers embarrassant au Sénat, où l'élection de son candidat à la présidence de la Chambre haute a été invalidée en début de soirée. Les deux premiers tours de scrutin, qui ont parfois tourné à la farce, ont montré les sérieuses difficultés de l'ancien président de la Commission européenne à maintenir la cohésion de son alliance hétéroclite, victorieuse par un cheveu des législatives des 9 et 10 avril. Face à Franco Marini, le candidat de l'Union, Silvio Berlusconi et ses alliés avaient convaincu Giulio Andreotti, figure historique de la politique italienne de l'après-guerre, de porter leurs couleurs. Si aucun vainqueur ne devait émerger du «second deuxième tour», hier soir, un troisième tour aurait lieu aujourd'hui et la majorité simple suffirait alors. — Reuters

Advertisement for 'DROIT DE CITÉ Être femme au Burkina Faso' by Monique Ilboudo. Includes a photo of Monique Ilboudo and a small image of the book cover. Text: 'Aucune concession ici à la thèse du relativisme culturel que l'auteure exècre, mais une adhésion maîtrisée et puissante à «notre commune appartenance à la condition humaine».' 'Jean-Louis Roy, président de Droits et Démocratie - extrait de la préface' 'En vente chez votre libraire les éditions du remue-ménage www.editions-remueménage.org.ca'

Une journée sans les immigrants latinos aux États-Unis

Washington — Le 1^{er} mai, un jour non férié aux États-Unis, risque cette année de ne pas ressembler aux précédents. Les organisations de défense des immigrants ont décidé d'organiser ce lundi «un jour sans immigrants» avec des rassemblements prévus dans tout le pays.

Les immigrants d'origine hispanique, qui représentent la majorité des immigrants aux États-Unis, sont appelés à ne pas aller travailler, à ne rien consommer, à ne pas aller à l'école et à rejoindre les manifestations prévues un peu partout.

Le président américain George W. Bush s'est déclaré opposé à cette initiative. «Je ne suis pas partisan des boycottages, je suis partisan d'une [réforme de l'] immigration complète», a-t-il dit.

De leur côté, les cardinaux de Los Angeles et de Washington, M^{rs} Roger Mahony et Theodore McCarrick, ont plaidé la cause des immigrants à la Mai-

son-Blanche, où ils ont rencontré le principal conseiller de M. Bush, Karl Rove.

L'appel à la grève générale et au boycottage de la consommation a pour but de démontrer le poids économique des Latinos dans l'économie américaine. Cette initiative survient après le succès des manifestations nationales des 9 et 10 avril, qui ont rassemblé des centaines de milliers de personnes, et alors que le débat sur l'immigration fait rage aux États-Unis.

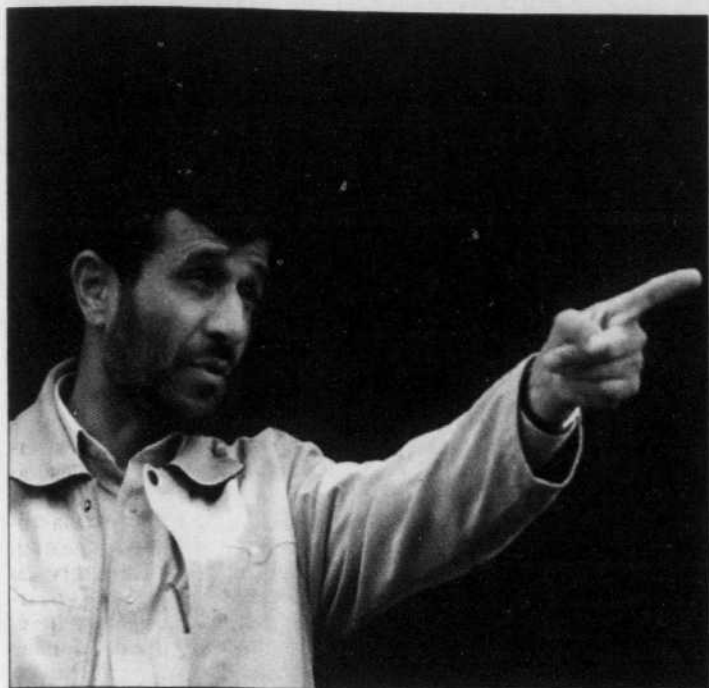
Une nouvelle polémique est née hier quand une maison d'édition musicale a annoncé la prochaine sortie d'une version de l'hymne américain en espagnol, provoquant la colère du président Bush, pour qui «l'hymne national devrait être chanté en anglais».

Agence France-Presse

Advertisement for Dolce & Gabbana Uomo. Features a man in a suit and a woman. Text: 'SHIRT PASSION ■ SANDRO ■ VERTIGO ■ OUI ■ TOMBOLINI ■ GLORIA GAUDETTE ■ PATRICK GÉRARD ■ ETC. ■' 'THIERRY MUGLER ■ FRANCESCO SMALTO ■ REPORTER ■ TOMBOLINI ■ SAN REMO ■ TORRAS ■ KENNETH COLE ■ ETC. ■' 'Pour Elle 277, av. Laurier O. 270-6154 Centre de Commerce Mondial 844-9125' 'Pour Lui Centre de Commerce Mondial 281-7999 5107, av. du Parc (angle Laurier) 277-7558'

LE MONDE

L'Iran, blâmé, menace de revoir sa coopération avec l'AIEA



«La République islamique d'Iran a la capacité de devenir rapidement une superpuissance mondiale», a affirmé le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, cité par les médias.

Téhéran — Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a menacé de «changer totalement sa manière de coopérer» avec l'AIEA, qui affirme dans un rapport remis hier au Conseil de sécurité de l'ONU que Téhéran n'a pas suspendu l'enrichissement d'uranium et ne coopère pas suffisamment avec l'Agence. «Les Iraniens se moquent de telles résolutions» du Conseil de sécurité, a déclaré M. Ahmadinejad, cité par l'agence officielle Irna, alors que le délai accordé par le Conseil de sécurité à l'Iran pour suspendre son enrichissement d'uranium expirait hier.

«Nous sommes toujours désireux de travailler dans le cadre de l'Agence et de rester attachés à ses règles. Mais si on utilise ces règles, qui doivent assurer nos droits, contre nous, alors

nous changerons totalement notre manière de coopérer avec ces organisations», a déclaré M. Ahmadinejad. Les puissances «hostiles aux progrès de l'Iran croient qu'en faisant de la propagande et en menant une guerre psychologique, en utilisant la logique de la force et de la menace et en publiant des déclarations, ils peuvent porter atteinte à notre détermination, mais le peuple iranien n'acceptera jamais de céder à la pression», a-t-il ajouté.

L'enrichissement d'uranium sert à fabriquer du combustible nucléaire pour les centrales nucléaires civiles, mais les États-Unis et les pays européens soupçonnent l'Iran de vouloir utiliser cette technologie pour enrichir l'uranium à des fins militaires.

Le président américain, George

W. Bush, a déclaré hier qu'il avait le désir de «résoudre le problème iranien par la voie diplomatique et de façon pacifique», alors que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a affirmé dans son rapport que Téhéran n'avait pas suspendu l'enrichissement d'uranium à la date butoir fixée au 28 avril par l'ONU.

Ce rapport, remis hier au Conseil de sécurité de l'ONU, indique en outre que l'Iran ne coopère pas totalement avec les inspecteurs de l'AIEA pour déterminer si le programme nucléaire de Téhéran est pacifique ou à objectif militaire. En outre, il n'exclut pas que l'Iran ait pu recevoir du plutonium de l'étranger.

«La République islamique d'Iran a la capacité de devenir rapidement une superpuissance mondiale», a af-

firmé le président iranien, cité par les médias. «Bientôt, nous allons annoncer au peuple de bonnes nouvelles sur les succès scientifiques des jeunes Iraniens», a-t-il déclaré par ailleurs. Début avril, il avait déjà parlé de bonne nouvelle avant de révéler que l'Iran avait réussi à enrichir de l'uranium à 3,5%.

Après la remise du rapport de l'AIEA à l'ONU, le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, a affirmé que son pays allait demander au Conseil de sécurité «d'exercer une pression accrue sur l'Iran». La Russie va «étudier attentivement» le rapport de l'AIEA avant de déterminer sa position, a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Kisliak.

Agence France-Presse

Les actes terroristes se concentrent en Irak, selon un rapport américain

Washington — Plus de 14 600 personnes, la majorité en Irak, ont été tuées lors de 11 111 attaques terroristes dans le monde en 2005, a indiqué hier à Washington le coordonnateur spécial du département d'Etat pour l'antiterrorisme, l'ambassadeur Henry Crumpton.

Présentant le rapport annuel du département d'Etat sur le terrorisme, M. Crumpton a expliqué que, si ces chiffres présentent une forte augmentation par rapport à ceux de l'année dernière (651 attentats en 2004), cela était dû à une modification du mode de recensement.

Cette année, le Centre national de l'antiterrorisme (CNC), chargé de recueillir les données, a en effet inclus tous les actes terro-

ristes, et non plus seulement ceux relevant du «terrorisme international», c'est-à-dire impliquant des citoyens ou des territoires d'au moins deux États.

Un monde «plus sûr»

Cette nouvelle classification a permis d'inclure, contrairement à l'année dernière, les quelque 3500 attaques commises en Irak, qui ont tué d'après ces chiffres près de 8300 personnes, soit 55 % du total.

Malgré ce fort accroissement, l'ambassadeur Crumpton s'est félicité des succès remportés l'année dernière dans la lutte contre al-Qaïda et estimé, au cours d'une conférence de presse, que «le monde était plus sûr» parce «qu'en dépit de l'augmentation de la radicalisation et du fait que la

violence continue, les sociétés civilisées réalisent de plus en plus qu'elles doivent s'unir dans ce combat».

Le rapport souligne également l'accroissement en 2005 du nombre d'attaques suicides: il y en a eu quelque 360, qui ont fait quelque 3000 morts, soit environ 20 % du total.

Comme tous les ans, les États-Unis ont dressé dans ce rapport la liste noire des pays soutenant le terrorisme.

Ils ont placé en tête l'Iran, qui est «resté le plus actif des États soutenant le terrorisme», notamment par ses relations avec les Palestiniens radicaux, le Hezbollah libanais et les groupes d'insurgés irakiens.

Agence France-Presse

Venez découvrir le secret du bien-être "FJORDS"

Boutique
Tout pour le Dos

Un rendez-vous avec le confort
8780, Boul. Saint-Laurent (coin Crémazie)
514-383-1582 1-800-268-1582
www.toutpourledos.com

FORFAIT TRIO VIDÉOTRON

ILICO - INTERNET - TÉLÉPHONIE

A partir de
69,95 \$*
/ mois



ILICO TÉLÉ NUMÉRIQUE

Choix de 310 canaux 100 % numériques
Accès exclusif à ilico sur demande



INTERNET INTERMÉDIAIRE

Le plus rapide de sa catégorie
Meilleur rapport vitesse-prix sur le marché



TÉLÉPHONIE PAR CÂBLE

Interurbains illimités gratuits entre abonnés de la téléphonie par câble
Même numéro, mêmes appareils

(514) 281-1711 1 88-VIDÉOTRON videotron.com/trio

Le forfait branché



* Cette offre s'adresse aux clients résidentiels abonnés ou qui s'abonnent à ilico télé numérique, à Internet intermédiaire et à la téléphonie par câble de Vidéotron et est conditionnelle à un engagement de 12 mois aux trois services. Lors de l'abonnement à la télé numérique uniquement, l'installation est gratuite avec un engagement de 12 mois (minimum forfait tripartite). Les offres promotionnelles en cours sont applicables. D'autres combinaisons duo et trio sont également offertes. Equipement en sus. L'engagement est non transférable. Des pénalités s'appliquent en cas de fin d'engagement. Le ou la technologie le permet. L'offre, les services et conditions sont modifiables sans préavis. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent.

Le pouvoir infini du câble



VIDÉOTRON

99 (EX. FREE OR MEDIA)

ACTUALITÉS

KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

ses contacts avec son homologue fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, afin de comprendre clairement où le gouvernement Harper s'en va dans ce dossier. Il avoue avoir été quelque peu surpris, voire décontenancé, par l'écart entre ce que les médias ont récemment rapporté au sujet des intentions fédérales en matière de lutte contre les changements climatiques et ce que son homologue fédérale lui en a dit lors de leur rencontre en mars. Claude Béchard doit parler prochainement — dès que «quelques petits dossiers chauds» lui en laisseront le temps — à son vis-à-vis ontarien, Laurel Broten, pour savoir où se situe sa province, tout comme il entend prendre contact avec son collègue Stan Struthers du Manitoba, une province qui, jusqu'ici, a été l'allié le plus fervent du Québec dans le dossier de Kyoto.

«Pour nous, Kyoto est la base», affirme le ministre Béchard. «Kyoto, c'est le minimum» pour le Québec, où il y a consensus entre toutes les formations politiques, et aussi pour le Canada.

Invité à commenter les récentes déclarations de la ministre Ambrose, qui semble entrevoir une solution de rechange au protocole de Kyoto dans le Partenariat Asie-Pacifique, le ministre de l'Environnement ajoute: «Je ne peux pas concevoir qu'on laisserait de côté Kyoto pour aller vers le Partenariat Asie-Pacifique. Nous, on ne serait vraiment pas d'accord avec ça, d'autant plus que si le Canada veut regarder vers les modèles à succès ailleurs, le meilleur modèle au Canada, c'est quand même le Québec...» En 2003, rappelle-t-il, le Québec n'avait augmenté ses émissions que de 6 % au-dessus du niveau de référence de 1990 alors que la moyenne canadienne dépassait les 24 %. Précisons qu'à l'heure actuelle, les émissions québécoises dépassent de 10 % le niveau de 1990.

Claude Béchard se dit d'autant plus inquiet de la façon dont son homologue fédérale voit une sorte de solution alternative à Kyoto dans le Partenariat Asie-Pacifique (PAP) que, reconnaît-il, cette entente sur les échanges de technologie, qui regroupe quatre pays pro-Kyoto dont la Chine, l'Inde et le Japon, prévoit expressément qu'elle n'est en aucune façon une renonciation à leur participation à la lutte internationale concertée mise sous l'autorité du protocole. En effet, et malgré l'impression contraire que les États-Unis tentent d'en dégager, le PAP constitue plutôt un traité complémentaire entre des partenaires économiques qui veulent intensifier leurs échanges de technologie.

Cette entente, ajoute le ministre Béchard, ne peut d'ailleurs pas constituer un moyen de lutter efficacement contre les changements climatiques puisqu'elle ne contient aucun objectif de réduction, aucun échéancier, et que son caractère strictement volontaire exclut tout recours à des sanctions.

Le Québec, dit-il, n'a pas d'objection, bien au contraire, à ce que le Canada — et lui-même d'ailleurs — intensifie ses échanges technologiques. Mais il espère rencontrer d'autant plus rapidement le ministre fédérale pour dissiper les ambiguïtés qui se multiplient qu'elle ne lui a jamais fait état de l'intention de renier de quelque façon que ce soit le protocole de Kyoto ou ses objectifs.

«Nous, on ne lâchera pas le morceau», dit-il, car ce serait assez épouvantable de voir que tous les efforts qu'on a faits, chez les papeteriers par exemple, en argent ou autrement, auraient inutilement imposé un prix économique à nos entreprises, et tout ça en prévision de Kyoto.»

Serait-il alors pertinent pour le Québec de rejoindre les neuf États américains, dont sept situés juste au sud du Québec, qui plafonnent les émissions de leurs grands émetteurs cette année et de créer un système d'échange de crédits d'émissions auquel nos entreprises pourraient vendre les crédits accumulés au cours des dernières années?

«Ça va être à examiner», affirme le ministre Béchard, mais il est clair qu'on va prendre tous les moyens nécessaires et à notre portée pour, d'abord, respecter Kyoto, deuxièmement, faire reconnaître ici au Canada les efforts antérieurs du Québec et, troisièmement, pour que nos entreprises et organismes qui ont fait des efforts ne les aient pas faits en vain. [...] Disons que si on sent que, du côté fédéral, on est pour reculer du côté de Kyoto, qu'on le laisse de côté ou qu'on n'entre pas dans un marché qui reconnaîtrait ce qu'on a fait, il est clair qu'une option comme ça va être envisagée.»

Cette entente signée en décembre dernier regroupe au sein du Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) l'État de New York, le Connecticut, le Delaware, le Maine, le New Hampshire, le New Jersey et le Vermont. Depuis, la Californie et le Nouveau-Mexique ont évoqué la possibilité de s'y joindre. Et le Maryland a adopté en partie les objectifs de l'entente, inscrits dans une loi de cet État depuis le début d'avril.

C'est pour éviter d'en arriver là que le ministre responsable de l'Environnement au Québec propose comme solution à court terme un «blitz» de pourparlers et de négociations afin de clarifier les orientations du gouvernement fédéral et aussi de pouvoir rapidement déterminer dans quelle mesure Ottawa peut assumer sa part du plan global de réduction que Québec veut mettre en place ici. C'est pourquoi, contrairement à son prédécesseur, Thomas Mulcair, qui refusait d'annoncer un plan sans que son financement ait été réglé dans une entente fédérale-provinciale, Claude Béchard entend dévoiler le plan québécois au cours des prochains mois, quitte à laisser en suspens les mesures dont le cofinancement n'aurait pas été réglé.

«Dans les prochains mois, dit-il, il est hors de question que ce soit le gouvernement fédéral qui vienne retarder notre plan de lutte contre les GES.»

Le ministre Béchard ajoute qu'en cas de blocage, «c'est malheureux, mais ça déplacera la pression et les projecteurs sur le gouvernement fédéral. Je ne veux pas être obligé d'attendre à l'automne ou à l'hiver prochain parce qu'on attend Ottawa.»

Le Devoir

des aliments fonctionnels (INAF), qui s'intéresse aux protéines de poisson depuis plus de 20 ans.

En 1995, Hélène Jacques a remarqué que la protéine de morue modifiait divers paramètres associés à la sensibilité à l'insuline, par exemple la glycémie, l'insulinémie et le taux de triglycérides. À partir de cette découverte, elle s'est appliquée à élucider ces liens.

Avec son collègue biochimiste André Marette, du Centre de recherche du CHUL, elle a d'abord comparé l'effet des protéines de poisson à celui des protéines végétales (soja) et laitières (caséine) chez des rats rendus obèses par un régime riche en gras. Les chercheurs ont alors observé que la consommation de caséine ou de soja induisait l'apparition d'une résistance à l'insuline alors que les protéines de poisson maintenaient normale la sensibilité à l'insuline chez les animaux, et ce, en dépit de leur obésité.

«Normalement, les personnes qui deviennent obèses développent petit à petit une résistance à l'insuline, explique la nutritionniste. Les cellules ont de la difficulté à utiliser le glucose présent dans le sang. Alors, pour maintenir constante la glycémie [la concentration de glucose dans le sang], le pancréas accroît sa sécrétion d'insuline, qui devient de plus en plus abondante dans le sang. Le pancréas finit toutefois par se fatiguer et ne parvient plus à sécréter suffisamment d'insuline pour favoriser l'entrée du glucose dans les cellules. Comme celles-ci n'arrivent plus à capter le glucose, on dit qu'elles sont résistantes à l'insuline. C'est alors que s'installe le diabète de type II.»

Si on ne réussit pas à contrôler les niveaux de glucose dans le sang, l'endothélium (la paroi interne) des vaisseaux sanguins se fragilise en raison de la présence d'une trop grande quantité de glucose dans le sang, poursuit la chercheuse. Ceci provoque de petites lésions dans les vaisseaux qui irriguent les yeux, les reins, les jambes et le cœur.

Après des résultats fort prometteurs chez l'animal, il ne restait plus qu'à vérifier si l'incroyable effet protecteur des protéines de poisson se manifestait aussi chez l'humain. En janvier 2004, l'équipe d'Hélène Jacques a amorcé une étude portant sur 17 sujets humains, un nombre qui a été restreint en raison de la lourdeur de la technique employée pour mesurer la sensibilité à l'insuline. L'étude s'est étalée sur une période de deux ans et a été subventionnée par les Instituts de recherche en santé du Canada. Elle n'a donc pas reçu le soutien de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture.

Hélène Jacques a révélé hier dans le cadre du congrès de la Société québécoise de lipidologie, nutrition et maladies cardiovasculaires qu'un régime alimentaire riche en protéines de morue avait fait augmenter de 30 % la sensibilité à l'insuline chez les 17 sujets de l'étude qui étaient obèses et résistants à l'hormone au début de l'expérience mais qui ne souffraient pas de diabète. Elle a par contre précisé qu'une diète chargée de protéines animales avait fait diminuer la sensibilité à l'insuline de 3 %.

Ces résultats qui mettent en évidence une amélioration significative de la sensibilité à l'insuline grâce aux protéines de poisson ont été obtenus après une consommation de deux repas par jour de morue pendant quatre semaines alors qu'un régime de quatre semaines composé de menus à base de bœuf, de porc, d'œufs ou de produits laitiers a légèrement amplifié la résistance à l'insuline. «Ces différents régimes alimentaires étaient parfaitement équilibrés et contenaient exactement les mêmes nutriments (protéines, lipides, glucides, gras saturés et insaturés), la même quantité d'oméga-3, de fibre et de cholestérol, a précisé la chercheuse. Ils différaient uniquement quant à la source protéique.»

Les chercheurs de l'Université Laval ont également observé que les taux de la protéine c-réactive (CRP), un indicateur de l'état inflammatoire, diminuaient de façon significative lors de la consommation de protéines de morue alors qu'ils augmentaient lorsque la diète était composée de protéines d'origine animale. «Cela signifie donc que les protéines de morue réduisent l'état inflammatoire et, de ce fait, qu'elles protègent l'endothélium des vaisseaux sanguins

POISSON

taut aussi chez l'humain. En janvier 2004, l'équipe d'Hélène Jacques a amorcé une étude portant sur 17 sujets humains, un nombre qui a été restreint en raison de la lourdeur de la technique employée pour mesurer la sensibilité à l'insuline. L'étude s'est étalée sur une période de deux ans et a été subventionnée par les Instituts de recherche en santé du Canada. Elle n'a donc pas reçu le soutien de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture.

Hélène Jacques a révélé hier dans le cadre du congrès de la Société québécoise de lipidologie, nutrition et maladies cardiovasculaires qu'un régime alimentaire riche en protéines de morue avait fait augmenter de 30 % la sensibilité à l'insuline chez les 17 sujets de l'étude qui étaient obèses et résistants à l'hormone au début de l'expérience mais qui ne souffraient pas de diabète. Elle a par contre précisé qu'une diète chargée de protéines animales avait fait diminuer la sensibilité à l'insuline de 3 %.

Ces résultats qui mettent en évidence une amélioration significative de la sensibilité à l'insuline grâce aux protéines de poisson ont été obtenus après une consommation de deux repas par jour de morue pendant quatre semaines alors qu'un régime de quatre semaines composé de menus à base de bœuf, de porc, d'œufs ou de produits laitiers a légèrement amplifié la résistance à l'insuline. «Ces différents régimes alimentaires étaient parfaitement équilibrés et contenaient exactement les mêmes nutriments (protéines, lipides, glucides, gras saturés et insaturés), la même quantité d'oméga-3, de fibre et de cholestérol, a précisé la chercheuse. Ils différaient uniquement quant à la source protéique.»

Les chercheurs de l'Université Laval ont également observé que les taux de la protéine c-réactive (CRP), un indicateur de l'état inflammatoire, diminuaient de façon significative lors de la consommation de protéines de morue alors qu'ils augmentaient lorsque la diète était composée de protéines d'origine animale. «Cela signifie donc que les protéines de morue réduisent l'état inflammatoire et, de ce fait, qu'elles protègent l'endothélium des vaisseaux sanguins

du processus d'athérosclérose et des maladies cardiovasculaires», souligne Hélène Jacques.

Pour s'assurer que cet effet protecteur contre la diabète était véritablement induit par les protéines, le biochimiste André Marette a reproduit en laboratoire le mélange d'acides aminés retrouvé dans le sang des animaux qui avaient consommé des protéines de morue, de caséine ou de soja. Il a ensuite appliqué chacune de ces mélanges sur des cellules musculaires en culture et a observé que seul l'assemblage d'acides aminés de poisson induisait le même effet bénéfique sur la sensibilité à l'insuline.

Même si, au cours de leurs expériences, Hélène Jacques et ses collègues ont surtout utilisé de la morue, un poisson dont la maigreur de la chair facilitait l'extraction des protéines, il ne fait aucun doute que toutes les espèces de poisson sont dotées de ces mêmes vertus susceptibles de réduire le risque de diabète et de résistance à l'insuline qui prédisposent à la maladie. Les chercheurs ont relevé les mêmes effets notamment avec l'aiglefin, la sole et la goberge. «Le contenu en acides aminés était similaire chez ces différentes espèces de poisson», indique Hélène Jacques. Les protéines de poisson renferment plus de taurine et d'arginine, deux acides aminés qui améliorent l'état de l'endothélium et augmentent par conséquent la sensibilité à l'insuline. Par contre, on retrouve une moins grande quantité de leucine, de valine et d'isoleucine, qui favorisent une plus grande résistance à l'insuline.»

Outre ses protéines, le cheptel aquatique contient des acides gras oméga-3, des antioxydants comme le sélénium ainsi que les vitamines A et D. Les arêtes, les os et l'eau dans laquelle baigne le poisson mis en conserve constituent par ailleurs une excellente source de calcium. La faune aquatique représente donc sans contredit un aliment aux qualités nutritives exceptionnelles dont on ne saurait trop encourager la consommation ou, plutôt, la dégustation...

Le Devoir

GARÇONS

SUITE DE LA PAGE 1

les tours universitaires, pourtant, ce débat semble occulté. «En enseignement supérieur, on fait encore comme si l'on n'y avait pas de problème», note le professeur et chercheur Gilles Tremblay, de l'École de service social de l'Université Laval. «C'est oublié et, malheureusement, on se cogne encore au passage à des guerres idéologiques» qui finissent par occulter le débat.

M. Tremblay a pourtant choisi de creuser ce «problème, sans en faire une catastrophe, mais sans mettre non plus la tête dans le sable». Avec une équipe de chercheurs, il a investi un collège de la région de Québec et mis en place un *modus operandi* visant à sauver une portion des garçons du décrochage scolaire. Les résultats, très positifs, ont été au-delà même de l'espérance des chercheurs (voir autre texte en page).

Car les collèges, passage obligé vers l'université, ne sont pas en marge du phénomène d'échec des garçons. Déjà moins enclins que les filles à décrocher le diplôme d'études secondaires (plus de 90 % pour ces demoiselles comparativement à environ 76 % pour ces jeunes hommes, ces dernières années), les garçons perdent des plumes à mesure qu'on grimpe les échelons supérieurs. Non seulement les filles investissent-elles de plus en plus les collèges et les universités, mais le fait que les garçons traînent la patte au début du parcours scolaire creuse encore davantage les écarts.

De 1985 à 2005, la présence des jeunes hommes dans le secteur collégial préuniversitaire a chuté de cinq points (de 48 à 43 %). Dans le secteur technique, où certains auraient pu les croire plus présents, ils ont perdu quatre points (de 44 à 40 %) pendant la même période. Dans certains programmes traditionnellement associés aux hommes, les statistiques ont considérablement changé au cours des dernières années: ainsi, à l'École nationale de police du Québec, qui voit passer tous les futurs policiers de la province, on a vu certaines cohortes franchir le cap des policières majoritaires!

«Je n'aime pas parler de cette situation en termes d'échec», indique Marie-Johanne Lacroix, présidente du Carrefour de la réussite au collégial et directrice du Cégep de Granby-Haute-Yamaska. «Mais nous vivons avec une situation préoccupante parce que les inscriptions sont en baisse, même dans certains programmes où traditionnellement ils dominaient.»

Là où on a décidé de modifier les pratiques, comme dans ce cégep de la Montérégie, on a constaté que «le chemin de l'aide et du dortoirage ne fonctionnent pas avec les gars», comme l'explique Mme Lacroix. Que c'est une étincelle de passion qu'il faut transmettre pour les intéresser. Que l'attrait du marché du travail et l'appât du gain peuvent l'emporter sur les atours de la vie scolaire. Que «cibler sans cesse les difficultés n'apportera rien de constructif». «Les garçons n'ont pas un profil de difficultés par manque de moyens, mais par manque d'intérêt. Une fois qu'ils sont accrochés, on les a!», explique Mme Lacroix.

Autre vie, autres mœurs

Alors que dans les pays occidentaux on commence à s'inquiéter du gouffre qui sépare les hommes et les femmes aux études supérieures, il faut bien voir qu'ailleurs sur la planète, c'est toujours l'accès des filles à la scolarité qui constitue la cible première. Ainsi, l'UNESCO a fait de la «parité des genres en éducation» l'une de ses priorités d'ici à 2015, afin de réduire l'écart qui donne encore aux garçons une présence plus importante (à 57 %) dans les écoles.

Chez nous, le déséquilibre constaté aujourd'hui n'a pas toujours existé. Un bref retour sur le passé arache d'ailleurs un sourire: dans le déterminant rapport Parent, publié au début des années 60 et qui a modelé le système scolaire québécois tel que nous le connaissons aujourd'hui, le chapitre sur l'accessibilité aux études supérieures établit un heureux pronostic, ciblant la «représentation des jeunes filles» comme une des façons de faire gonfler l'effectif étudiant. «Si on applique nos recommandations pour l'enseignement secon-

taire et préuniversitaire, et si on offre aux jeunes filles la possibilité de suivre les mêmes cours que les garçons dans les écoles secondaires et les instituts, on peut s'attendre qu'il en résulte une montée en flèche du nombre des jeunes filles faisant des études supérieures», notent les auteurs du rapport, ne croyant pas si bien dire.

Depuis le lancement de ce rapport, qui a ouvert la voie à l'accessibilité à l'école, et ce, à tous les niveaux, la progression des garçons n'est d'ailleurs pas à oublier, note le chercheur Gilles Tremblay. «Il faut faire attention lorsqu'on parle de chute de fréquentation chez les hommes: comparativement au début des années 70, la situation s'est améliorée. Il est vrai toutefois que, depuis le début des années 90, lorsqu'on regarde la courbe, on constate que les garçons sont sur un faux plat.» Les données différenciées selon le sexe ne sont toutefois pas disponibles au ministère pour la portion des années 70.

Pour la professeure Pierrette Bouchard, qui a consacré plusieurs de ses recherches aux questions de l'égalité des sexes en éducation, le recul des garçons en enseignement supérieur ne doit pas être observé sous «un angle catastrophique». «Une fois sur le marché du travail, une deuxième répartition s'opère, et les filles n'accèdent pas systématiquement aux métiers les plus prestigieux et les plus payants parce qu'elles ont été plus présentes à l'université», explique la professeure associée au département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval.

Il faut éviter de sombrer dans «la généralisation abusive» et poser la question sous l'angle des «élèves en difficulté, quel que soit leur genre», afin d'éviter de «tomber dans le discours réducteur», indique Mme Bouchard, qui souligne que, «parmi les élèves qui ont des problèmes de persévérance, oui, il y a plus de garçons, mais il y a aussi des filles.»

Chaque fois qu'on aborde l'échec — ou la réussite — sous l'angle du genre humain, on risque, ce faisant, d'échouer un groupe. Ainsi, cibler l'absence des garçons sur les bancs des collèges et des universités équivaut pour certains à déprécier la montée spectaculaire des filles et leurs grands succès. «Il ne faudrait pas invalider les efforts faits par les filles — qui sont plus responsables, plus à leurs affaires, moins dérangées par des facteurs extérieurs aux études — parce qu'on s'inquiète du sort des garçons», ajoute Pierrette Bouchard, qui craint «qu'une mauvaise position du problème ne donne lieu à une mauvaise intervention». «Et puis, est-ce que ce serait si catastrophique que les filles guident les garçons, qu'elles servent de modèles, pour une fois?», demande Mme Bouchard, le sourire dans la voix.

Gilles Tremblay craint qu'à trop nuancer le problème on ne l'évacue complètement. «Je ne crois pas que nommer une partie de la réalité et dire que les garçons ont des difficultés dont il faut se préoccuper, jusque dans l'enseignement supérieur, soit négatif en soi. C'est ce qu'on en fait qui peut l'être.»

Il y a cinq ans environ, la faculté de médecine de l'Université de Montréal avait causé une certaine commotion en ouvrant la porte à une possible révision du processus d'admission des futurs médecins. Médusés par les entrées massives des filles — près de 75 % des étudiants admis encore cette année à l'UdeM —, les responsables de la faculté avaient avancé l'idée d'examiner la manière d'accepter les candidats afin de vérifier si le procédé ne favorisait pas indûment les femmes par rapport aux hommes. L'idée fut toutefois abandonnée.

«Sans tomber dans l'extrémisme à la mode groupes non mixtes ou la discrimination positive, les milieux devraient mener une réflexion sur ce problème», croit Gilles Tremblay. Sinon, c'est la couleur de la société qui risque de s'en trouver changée. Que veut-on? Si nous souhaitons que les garçons continuent de s'insérer socialement, on ne peut pas accepter de se retrouver avec des hommes chômeurs d'un côté et des femmes cultivées et instruites de l'autre.»

Le Devoir

BOIS

SUITE DE LA PAGE 1

parce qu'elles peuvent maintenant dire: la porte est ouverte, allons-y.» Les partis d'opposition n'ont d'ailleurs pas manqué de s'en prendre aux conservateurs hier, lors de la période de questions à la Chambre des communes. «Dorénavant, le bois d'œuvre n'est plus couvert par l'ALENA. Le ministre du Commerce international reconnaît-il qu'il envoie un bien mauvais message, un message qui dit: "Allez-y, contestez l'ALENA, attaquez-vous aux entreprises québécoises et canadiennes, parce qu'au bout du compte, cela paie"?», a lancé le député bloquiste de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Paul Crête.

Les libéraux ont de leur côté réitéré que le gouvernement avait capitulé devant les pressions américaines. «Ce n'est pas du libre-échange, ce n'est pas équitable. C'est du commerce restreint, contrôlé, et l'accord durera tant et aussi longtemps qu'il favorisera les Américains», a affirmé le leader de l'opposition libérale, Ralph Goodale. Et selon lui, les États-Unis ont carrément obtenu «une prime à la signature de 1,5 milliard directement pris aux Canadiens». L'entente stipule que quatre des cinq milliards de dollars que les États-Unis ont retenus en droits compensatoires à la frontière seront remis aux entreprises canadiennes.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'en est lui aussi pris à cet aspect de l'accord intervenu jeudi en fin de journée. «Il faut le reconnaître: c'est un accord historique. On laisse un milliard de dollars aux Américains qui ont extorqué cet argent», a-t-il affirmé. Les conservateurs ont rappelé de leur côté que l'accord permettait tout de même au Canada de récupérer quatre milliards, ce que les libéraux ont été incapables de faire, selon le secrétaire parlementaire du premier ministre Stephen Harper, Jason Kenney.

Ce «précédent» dépasse aussi largement le dossier du bois d'œuvre, selon Pierre Paquette, qui estime que c'est la validité même des modalités de l'ALENA qui a été remise en question, notamment le fameux chapitre 19. Cette disposition est destinée à l'examen et au règlement des différends en matière de droits antidumping et compensatoires. Pour le vice-président-directeur et directeur général du Conseil du libre-échange pour le bois d'œuvre (CLE-BOIS), Carl Grenier, «cet accord met fin au chapitre 19 de l'ALENA. S'il ne fonctionne pas pour le bois d'œuvre, qui était le plus important différend commercial de la planète, il ne fonctionnera pour rien.»

À l'époque, cette mesure avait été obtenue en extrême par le gouvernement de Brian Mulroney dans ses négociations avec notre voisin du Sud. D'ailleurs, «on n'aurait sans doute jamais signé l'ALENA si une telle mesure n'y avait pas été incluse», a soutenu M. Paquette. «De hauts dirigeants de l'administration américaine ont décidé qu'ils n'en voulaient plus et ils ont tout fait pour faire dérailler ce mécanisme qui nous avait donné raison», selon M. Grenier. [...] Nous nous sommes rendus à leurs arguments.» De plus, selon M. Paquette, le gouvernement Harper aurait forcé la main aux représentants de l'industrie forestière pour qu'ils acceptent l'entente. «J'ai reçu plusieurs informations disant que des fonctionnaires ont expliqué aux représentants de l'industrie qu'il n'y aurait pas d'aide financière, comme des garanties de prêts, s'il n'y avait pas d'entente avec les États-Unis», a-t-il expliqué hier au Devoir. Un point qui n'a été réitéré que par les conservateurs en Chambre.

Mais pour le président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Guy Chevrette, l'urgence d'en arriver à un accord ne faisait aucun doute, surtout pour le Québec. S'il admet que d'autres puissants lobbys industriels américains pourraient désormais réclamer leur part du gâteau, il croit toutefois que «la crise qui frappe l'industrie forestière [québécoise] ne nous permettrait pas d'avoir un bon rapport de force». Selon lui, il en allait carrément de sa survie. Il a plutôt invité les décideurs à «s'interroger sur les moyens de rendre notre industrie compétitive.»

Le Devoir

Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390